

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. JOSEPH ZAYED, président
Mme GISÈLE GRANDBOIS, commissaire
M. MICHEL GERMAIN, commissaire

**COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LE PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST – SECTION QUÉBÉCOISE**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 3

Séance du 8 mars 2016 – 19 h
Salle Desjardins
Complexe les 2 glaces - Honco
275, avenue Taniata
Lévis

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 8 MARS 2016

JUSTIFICATION DU PROJET – MARCHÉS VISÉS (EST DU CANADA ET EXPORTATION)

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATIONS :

TRANSCANADA, LOUIS BERGERON..... 6

PÉRIODE DE QUESTIONS:

QUESTIONS DE LA COMMISSION 10

M. DOMINIQUE NEWMAN..... 11

M. PATRICK BONIN..... 28

M. MARCEL LEMIEUX 35

M. MARC BRULLEMANS..... 38

MME CAROLE DUPUIS 41

M. ALAIN BRUNELLE 43

M. LUC FALARDEAU 47

MME ANNE-CÉLINE GUYON 49

MME FANNY GALARNEAU 52

MME JOYCE RENAUD 57

M. PIERRE ROSS..... 61

M. THIBAUD MONY 64

M. JEAN FALAISE 66

QUESTIONS DE LA COMMISSION 72

SÉANCE AJOURNÉE AU 9 MARS À 19 H

**SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 8 MARS 2016
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **M. JOSEPH ZAYED, président :**

Alors, bonsoir, Mesdames et Messieurs. C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette troisième séance de la première partie de l'audience publique sur le projet *Oléoduc Énergie Est, Section québécoise*. Mon nom est Joseph Zayed. Je préside cette
10 commission avec mes collègues commissaires, madame Gisèle Grandbois et monsieur Michel Germain.

Je souhaite également la bienvenue aux personnes-ressources qui proviennent principalement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre
15 les changements climatiques, et je demanderais au porte-parole de se présenter et, s'il y a lieu, de présenter les personnes qui l'accompagnent.

Le ministère de l'Environnement, est-ce que vous pourriez au moins vous présenter, Madame Paul?
20

Mme MIREILLE PAUL :

Bonsoir, Monsieur le président, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire. Bonsoir à tous. Mon nom est Mireille Paul. J'agirai ce soir à titre de personne-ressource pour le ministère
25 du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Je suis directrice de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers.

LE PRÉSIDENT :

30 Merci, Madame. Il y aurait également le ministère des Ressources naturelles.

M. ROGER MÉNARD :

Bonsoir, mon nom est Roger Ménard. Je suis directeur des hydrocarbures et des biocombustibles au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ici à Québec et j'agirai
35 comme expert pour le ministère.

LE PRÉSIDENT :

40 Merci. Nous avons également invité un expert universitaire, M. Patrick Gonzalez. Si vous voulez vous présenter, Monsieur Gonzalez, en quelques mots.

M. PATRICK GONZALEZ :

45 Patrick Gonzalez. Alors, je suis professeur d'économie au Département d'économie de l'Université Laval.

LE PRÉSIDENT :

50 Merci. Et finalement, la commission a également invité une série de personnes-ressources également, de Valero, Irving et Suncor, et avant de leur demander de se présenter, j'aimerais souligner que la commission est tout à fait consciente que certaines de ces personnes-ressources ont pu collaborer à des études du promoteur. En conséquence, je leur demande d'indiquer leur lien avec le projet ou avec le promoteur en se présentant. D'abord, de Valero?

55 **Mme JULIE CUSSON :**

Bonjour, mon nom est Julie Cusson. Je suis directrice principale des affaires publiques et gouvernementales pour Énergie Valero.

60 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Et il y a quelqu'un vous accompagne?

65 **M. KUNAL SAHA :**

Bonjour, Kunal Saha, vice-président, approvisionnement et distribution de Valero Energy.

LE PRÉSIDENT :

70 D'accord. Ensuite, Irving.

M. JAMES WALSH :

75 Oui, bonjour. Merci, Monsieur le président et à vous, Madame et Monsieur les commissaires. Je m'appelle James Walsh et je suis gestionnaire des affaires gouvernementales avec Irving Oil. Je me présente ce soir avec deux de mes collègues. Tous les deux sont des membres du comité exécutif d'Irving Oil. À ma droite, Mark Sherman, vice-président et directeur général des opérations, y compris notre raffinerie à Saint John, Nouveau-Brunswick. Deuxièmement, à ma gauche, monsieur Jeff Matthews, notre chef développement des affaires.
80 Nous avons aussi l'appui, ce soir, de Radah Kurpan, notre conseiller juridique.

85 Nous vous remercions de nous avoir invités ce soir, et nous sommes heureux d'être ici pour participer dans ces audiences publiques. En tant qu'une compagnie de l'Est du Canada, ce projet est très important pour nous et notre région, incluant, au Québec, nous avons eu une présence pendant des décennies.

90 Le Québec est important pour nous. Comme vous le savez, nous avons plus de cent soixante-dix (170) stations d'essence au Québec. En plus, nous sommes associés avec des très bonnes compagnies du Québec, telles que Couche-Tard et Norcan, Terminal Norcan à Montréal.

95 En plus, de façon régulière, nous travaillons avec certains syndicats et fournisseurs qui nous aident à notre raffinerie. Même récemment, nos projets de réparation étaient avantagés aux compagnies québécoises et plus de cent cinquante (150) travailleurs québécois. Comme il y a des services d'interaction...

100 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que c'est suffisant. C'est bien, c'est juste une présentation très succincte.

105 **M. JAMES WALSH :**

Oui, mais je veux juste vous dire que mes collègues vont se présenter en anglais, mais s'il y a des choses qu'ils ont besoin d'expliquer en français, je serai prêt à prendre aide autant que je peux, même si le français, ce n'est pas ma langue de famille.

110 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Merci, et finalement, Suncor?

115 **M. DENIS ROY :**

Bonsoir, mon nom est Denis Roy. Je suis directeur des opérations pour la région de l'Est chez Suncor Énergie. Je suis accompagné de monsieur John Van Heyst, de Suncor également. John est notre directeur, marketing et logistique pour le pétrole brut. Et puis notre rôle vis-à-vis du projet Énergie Est, on est un client potentiel, un expéditeur potentiel sur la ligne.

120 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur. Juste pour m'assurer, le porte-parole d'Irving, est-ce que vous vouliez que vos collègues se présentent?

M. JAMES WALSH :

125 Oui, ils vont se présenter.

LE PRÉSIDENT :

130 Vous voulez qu'ils se présentent maintenant?

M. JAMES WALSH :

Non, tout à l'heure.

LE PRÉSIDENT :

135 Parfait, merci. Bien. Alors, avant de passer à la présentation de la séance, je désire maintenant vérifier avec le promoteur, avec monsieur Bergeron, s'il y a des nouveaux documents qui ont été déposés depuis tout à l'heure, à la suite de la rencontre de ce matin et d'hier soir.

140

M. LOUIS BERGERON :

145 Ce que je vous propose, Monsieur le président, c'est de vous donner des réponses à deux engagements que nous avons pris hier soir.

145

150 Donc, le premier, en relation avec le sujet que nous avons discuté cet après-midi. Ce qu'on vous a mentionné, c'est qu'on va vous remettre le rapport du Fraser Institute qui, selon nous, est un rapport très complet qui donne des statistiques combinées Canada-États-Unis. Par contre, suite à votre question d'hier soir, on a des statistiques américaines qui viennent du Bureau of Transportation Statistics, United States, Department of State, 2014, PHMSA 2015.

150

155 Alors, le chiffre, du côté américain, publié par l'organisme pour ramener le nombre d'incidents par millions de tonnes par mille, c'est de 0,0006 incident par million de tonnes-milles pour le pipeline, et 0,0033 incident par million de tonnes-milles pour le rail. Donc, un ratio de 5.5 à un en faveur du pipeline. Donc, on vous donnera le rapport du Fraser Institute d'ici une journée ou deux et vous aurez beaucoup d'information qui est ramenée sur une base comparable.

155

160 Maintenant, il y a un autre engagement qu'on a pris hier soir, suite à la question de madame Carole Dupuis. La question était : « Si Énergie Est n'a pas les moyens financiers nécessaires pour faire face à un dédommagement, est-ce que TransCanada sera tenue de dédommager à sa place? » Et la réponse est Énergie Est aura la capacité financière d'un milliard de dollars (1G\$). Au-delà de cette somme, TransCanada assumera la totalité des frais non couverts par Énergie Est.

160

LE PRÉSIDENT :

165

Donc, on comprend, sans limite.

M. LOUIS BERGERON :

170

Exact.

LE PRÉSIDENT :

175

Merci, Monsieur Bergeron. Alors, je tiens à vous dire que le registre d'inscription des participants est maintenant ouvert pour ceux et celles qui veulent poser des questions. Vous pourriez aller en arrière, à la table d'accueil en arrière de la salle. Et les personnes qui assistent à l'audience dans d'autres salles, nous avons trois salles satellites, bien sûr, elles peuvent également s'inscrire. Il s'agit des salles satellites de Laval, Trois-Rivières et La Pocatière.

180

Les registres seront toutefois fermés après la présentation. Nous aurons une présentation de quinze (15) minutes de TransCanada qui aura tout de suite lieu après ma très brève présentation.

185

Considérant le nombre de participants, nous procéderons comme hier soir, par une première ronde d'inscriptions au registre et nous fonctionnerons selon les principes d'alternance et de proportionnalité en fonction du nombre total d'inscriptions dans chacune des salles, à la fois la salle principale et les trois salles satellites.

190

Chaque personne inscrite pourra poser une seule question. Si le temps le permet, nous procéderons à une deuxième ronde d'inscriptions. *A contrario*, s'il devait avoir trop d'inscriptions à la première ronde, les personnes qui n'auront pas eu le temps de poser leur question oralement pourraient, si elles le souhaitent, remettre leur question par écrit à la coordonnatrice de la commission avant de quitter la salle. La commission examinera alors toutes les questions et décidera des suites les plus appropriées à donner. Je note en passant qu'hier, cinq personnes se sont prévaluées de cette offre, et nous avons déjà récupéré les cinq questions et une des questions a déjà été posée ce matin au nom de la participante.

195

200

Je vous signale qu'il y a, ce soir également, interprétation simultanée de l'anglais au français. Les personnes qui le souhaitent peuvent donc aller chercher des écouteurs au kiosque en arrière de la salle. Ceux qui suivent nos travaux dans le site web du BAPE peuvent bien sûr choisir la langue de leur choix.

205 Je profite de l'occasion pour vous informer que si vous avez l'intention de présenter un mémoire ou de faire une présentation verbale, je vous demanderais de signifier votre intention en transmettant, au plus tard le 31 mars, à midi, le formulaire en ligne Avis d'intention que vous trouverez dans le site web du BAPE, ou encore, ce soir, auprès du personnel de la commission, dans chacune des salles.

210 Afin de nous permettre de faire une lecture attentive et appropriée des mémoires, vous devrez nous le faire parvenir au plus tard le 20 avril à midi. C'est, *grosso modo*, cinq jours avant le début de la deuxième partie de l'audience, durant laquelle nous allons entendre vos propos, vos commentaires et vos avis.

215 Par ailleurs, si vous souhaitez faire part brièvement de votre opinion à la commission, vous pouvez soumettre un commentaire en ligne dans le site web du BAPE jusqu'au 20 avril à midi, et les commentaires seront rendus publics à la fin de la deuxième partie de l'audience. J'attire votre attention sur le fait que les commentaires transmis par courriel ne seront pas considérés par la commission.

220 Donc, pour débiter la soirée, j'inviterais monsieur Bergeron à nous faire une présentation de quinze (15) minutes sur, au fond, la nature et la provenance du pétrole qui serait transporté par l'oléoduc, ainsi que les marchés visés.

225 Alors, je vous rappelle, Monsieur. Bergeron, que madame Lavoie va vous montrer une pancarte avec trois minutes quand il vous restera trois minutes. Allez-y, Monsieur Bergeron.

M. LOUIS BERGERON :

230 Merci, Monsieur le président. Donc, on sait que l'Ouest canadien, en particulier l'Alberta, recèle de très grandes quantités de pétrole. En fait, on sait que les sables bitumineux de l'Alberta représentent la troisième plus grande réserve de pétrole au monde. On parle de cent soixante-six milliards (166 G) de barils et une production actuelle de deux virgule trois millions (2,3 M) de barils par jour, qui se compare avec le total dont je parlais hier, produit dans l'Ouest, de trois virgule soixante-six millions (3,66 M) de barils par jour. Des réserves récupérables de pétrole de réservoirs étanches de neuf virgule un millions (9,1 M) de barils, dont la production est actuellement de quatre cent mille (400 000) barils par jour.

240 On sait que le pétrole des sables bitumineux, en fait, ça génère un bitume qui est obtenu par extraction ou par une technique qu'on appelle *in situ*. Le bitume est ensuite valorisé en brut léger, ce qu'on appelle le brut synthétique, où il est mélangé avec du diluant pour permettre son transport par oléoduc. Le pétrole de réservoirs étanches, dont on entend parler, par exemple, du côté américain, dans la formation de Bakken, c'est un pétrole brut léger qui est extrait de réservoirs par fracturation hydraulique en plusieurs étapes.

245 Maintenant, quand on regarde les productions, les prévisions de production à moyen et long terme, vous avez ici un graphique jusqu'à l'an 2030. Ce qu'on voit c'est que, effectivement, la part importante d'augmentation vient des sables bitumineux. On a ici des prévisions fournies en 2014 jusqu'à l'an 2030 qui proviennent de l'Association canadienne des producteurs pétroliers.

250 Maintenant, comme je vous l'ai mentionné plus tôt aujourd'hui, ces données-là ont été publiées avant l'annonce par le gouvernement de l'Alberta du plafonnement des émissions de gaz à effet de serre à cent millions de tonnes (100 Mt) par année. Donc, ces prévisions-là pourront être appelées à changer une fois qu'on aura pris ce facteur-là en compte, finalement.

255 Les productions de sables bitumineux, comme on peut le voir, c'est surtout au niveau de la production *in situ* qui consiste essentiellement à injecter de la vapeur dans le sol pour faire ressortir du liquide, et on prévoit que cette croissance-là sera de l'ordre de huit cent mille (800 000) barils par jour entre aujourd'hui et 2020.

260 Je vous donne ici quelques exemples de projets qui sont présentement en marche. Je vous mentionnais plus tôt aujourd'hui que des projets sont en marche et devront démarrer d'ici 2020. Donc, vous avez ici, dans la dernière colonne, les dates de mise en service. Alors, comme vous voyez, ce sont vraiment les projets dans un horizon d'à peu près deux ans, et ici on en a pour à peu près quatre cent soixante-dix mille (470 000) barils par jour. Et, essentiellement, ce que je vous dirais, c'est que Cenovus, Suncor et CNRL sont les entreprises qui sont appelées à augmenter le plus leur production, et on sait que la durée de vie d'un projet tel que ceux qui sont présentés ici est de l'ordre de vingt-cinq (25) à cinquante (50) ans.

270 Maintenant, quelques mots sur la production américaine. On a vu souvent dans les médias que la production essentiellement du pétrole de schiste est la source principale de croissance de production du brut américain. Donc, ce qu'on peut voir ici, il y a une petite erreur au niveau de l'échelle, mais je pense que c'est à peu près 2020 où on voit un plafonnement de la production du côté américain.

275 Ici, on est en millions de mètres cubes par jour, essentiellement une dizaine de millions de barils par jour et, par la suite, un déclin. Et ça, ça vient affecter, si vous voulez, les producteurs canadiens, parce que le Canada exporte quatre-vingt-un pour cent (81 %) de sa production de pétrole. Alors, ce qui se passe entre aujourd'hui et 2020, c'est que le pétrole canadien est déplacé par du pétrole américain pour l'approvisionnement des raffineries américaines, ce qui fait en sorte que l'accès aux marchés mondiaux pour les producteurs de l'Ouest devient encore plus important.

280

285 Maintenant, quelques mots sur le bassin Williston, qui est une région qui couvre la
Saskatchewan, le Manitoba, le Montana et le Dakota du Sud et du Nord, donc essentiellement la
même formation du côté américain et canadien, et c'est une formation qui génère actuellement
environ un virgule un (1,1) million de barils par jour. Et à la fin de 2015, quarante-et-un pour cent
290 (41 %) du brut de Bakken à destination des marchés nord-américains étaient transporté par train
parce que les oléoducs ne suffisent pas. Et un des objectifs d'Énergie Est, c'est de transporter
une partie de la production de Bakken vers les raffineries de l'Est du Canada.

Maintenant, on assiste actuellement à un phénomène qui fait en sorte que le brut canadien
est escompté de dix (10 \$) à quinze dollars (15 \$) le baril. Essentiellement, on sait qu'il y a huit
295 raffineries américaines qui achètent cinquante pour cent (50 %) de la production qu'on appelle
WCS, et ça, ça fait en sorte qu'il y a une pression énorme sur le prix. Les producteurs canadiens
doivent escompter énormément le brut parce qu'il est enclavé et qu'il n'y a pas de possibilité
d'exporter, donc obtenir un prix qui reflète le prix international.

300 Donc, encore une fois, on est dans une situation où il y a une dizaine de milliards de dollars
qui est essentiellement subventionnée aux raffineries américaines par les producteurs canadiens,
alors que les raffineries de l'Est du Canada continuent à s'approvisionner de l'étranger pour un
peu plus de cinquante pour cent (50 %) de leurs besoins.

305 Maintenant, quelques mots sur les raffineries de l'Est du Canada. Donc, on en a parlé plus
tôt aujourd'hui, environ sept cent mille (700 000) barils par jour de capacité de raffinage, entre
sept (700 000) et huit cent mille (800 000), en fait, et on sait qu'à peu près vingt-et-un pour cent
(21 %) du pétrole, en 2014, venait du Canada, et soixante-dix-neuf pour cent (79 %) provenait de
l'étranger.

310 On sait qu'avec le renversement de la ligne 9 d'Enbridge, ce chiffre-là va changer en 2016.
Donc, on sait que ça va représenter à peu près trois cent mille (300 000) barils dépendamment,
encore une fois, de la diète de brut qui sera acheminée via la ligne 9, donc je vous dirais entre
deux cent cinquante (250 000) et trois cent mille (300 000) barils par jour pour les raffineries de
315 l'Est, le reste venant, encore une fois, essentiellement des importations. On parle ici des États-
Unis, encore une fois, de l'Arabie Saoudite, de l'Algérie et de l'Irak. Donc, Énergie Est peut
réduire la dépendance historique de l'Est du Canada envers le pétrole étranger.

Maintenant, les marchés potentiels d'exportation.

320 La côte est américaine : actuellement on a sept raffineries qui ont une capacité de raffinage
d'un virgule deux million (1,2 M) de barils par jour, qui ne sont pas branchées directement par
pipeline. Donc, ces raffineries-là sont approvisionnées essentiellement par train et par navires-
citernes. Donc, ils pourraient continuer à être approvisionnés par navires-citernes, mais en
325 provenance de Saint-John.

Le Golfe du Mexique, évidemment, un très grand centre de raffinage avec cinquante et une (51) raffineries et une capacité de raffinage de l'ordre de neuf virgule neuf millions (9,9 M) de barils par jour.

330 Du côté de l'Europe et de l'Inde, on parle en Europe de cent sept (107) raffineries qui seraient accessibles par navire pour une capacité de l'ordre de quinze virgule trois millions (15,3 M) de barils par jour. On sait que les raffineries d'Europe, actuellement, importent principalement leur pétrole d'Arabie Saoudite, de Russie et du Mexique.

335 En ce qui concerne l'Inde, on parle de vingt et une (21) raffineries pour une capacité de quatre virgule six millions (4,6 M) de barils par jour, et ils importent plus de la moitié de leurs besoins du Moyen-Orient.

340 En résumé, le brut sulfureux de l'Ouest canadien renferme cent soixante-six milliards (166 G) de barils de pétrole brut, ce qui en fait la troisième plus grande réserve au monde. La production de l'Ouest du Canada continue à croître et ce sera une tendance qui se continuera à moyen et long terme.

345 Pour répondre à leurs besoins, les raffineries de l'Est du Canada importent encore plus de cinquante pour cent (50 %) de leurs besoins de pétrole de l'étranger. Énergie Est pourra profiter aux raffineries de l'Est du Canada en leur assurant un approvisionnement à long terme en pétrole brut de l'Ouest canadien et en brut Bakken, et permettra de diversifier les sources d'approvisionnement en pétrole brut et pourra éventuellement faciliter certains projets d'agrandissement.

350 Enfin, Énergie Est améliorera l'accès au marché des producteurs canadiens et le projet est soutenu par des contrats à long terme conclus avec des expéditeurs établis.

355 Merci, Monsieur le président.

360

365

**PÉRIODE DE QUESTIONS
QUESTIONS DE LA COMMISSION**

370 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous, Monsieur Bergeron. Alors, les registres sont maintenant fermés pour la première ronde et nous allons amorcer la période de questions avec madame Grandbois.

375 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

380 Je suis prise un peu de court, c'est rare que j'ai l'occasion si rapidement de poser ma première question. Je vais y aller avec une question très générale, Monsieur Bergeron. Vous nous avez dressé un portrait d'ensemble. J'aimerais avoir, parce que je ne crois pas avoir vu, dans les documents que vous avez déposés jusqu'ici à l'Office national de l'énergie, je ne crois pas avoir vu de répartition estimée entre les trois types, les trois grandes catégories de pétrole brut que vous transporteriez par le pipeline, soit le pétrole brut classique, qui est souvent de Bakken, ou le brut synthétique et, finalement, probablement le principal type de pétrole, le pétrole de bitume dilué, le dilbit.

385 Donc, je ne me souviens pas d'avoir vu vraiment d'estimé de la répartition, et je comprends que ça va varier dans le temps, tout ça, mais vous devez sûrement avoir certaines hypothèses, peut-être avec une variation dans le temps. Donc, on aimerait avoir cette information-là de la répartition.

390 Et, également, si vous pouviez — quand on parle du pétrole de Bakken, vous avez bien expliqué de quoi il s'agissait, mais, comme vous dites, ce sont des réserves ou, en tout cas, des projets qui sont à cheval entre la frontière américaine et canadienne, donc pourriez-vous également nous indiquer, dans le pétrole qui transigerait, qui serait transporté par votre pipeline, encore là, vous estimez la proportion de pétrole en provenance du Canada versus pétrole provenant des États-Unis, à quel pourcentage? Puis, encore là, si ça varie dans le temps, bien de quelle façon est-ce que ça varie?

400 Et je vous dirais que grosso modo, ça serait ma première question. Puis je vous avoue, si vous êtes déjà en mesure de me donner un ordre de grandeur, en tout cas certainement pour la question Canada/États-Unis, ça serait bien parce que c'est certain que ça colore un peu plusieurs des questions qu'on peut avoir par la suite.

405 **M. LOUIS BERGERON :**

Alors, je vais commencer par, effectivement, la dernière partie de la question. La capacité, je vous dirais, physique des systèmes pour ramener du brut de la formation Bakken du côté

américain vers Énergie Est, la capacité physique, c'est trois cent mille (300 000) barils par jour. Alors, ce n'est pas nécessairement la prévision, mais on ne pourrait pas transporter plus.

410

Maintenant, en ce qui concerne l'autre partie de la question, si vous le permettez, on va prendre un engagement de vous revenir avec des tableaux plus précis parce que ça pourrait prendre quand même quelques minutes à vous donner une bonne réponse.

415

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

Puis juste pour revenir au premier élément de votre réponse, vous dites trois cent mille (300 000) c'est le maximum? À cette étape-ci, pensez-vous que vous allez être à la moitié de cette capacité-là? Puis, encore là, je comprends que c'est des estimations, mais pensez-vous être au maximum ou plutôt à la moitié ou plus bas que ça?

420

M. LOUIS BERGERON :

Ce que je vous propose, c'est lorsque je vais répondre à la première partie de la question, on va tenter de vous donner une meilleure estimation. À ce stade-ci, c'est difficile d'avancer des chiffres parce que, encore une fois, nous, on est le transporteur, et l'expéditeur et le raffineur doivent s'entendre sur la qualité. La quantité, donc, on a des ordres de grandeur, on a des chiffres approximatifs. Encore une fois, je vous ai donné la capacité physique du système. Maintenant, on va essayer de vous revenir avec de l'information un petit peu plus précise sur, je dirais, les plages possibles.

425

430

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

Merci, Monsieur Bergeron.

435

DOMINIQUE NEWMAN

440

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'appelle madame Dominique Newman. Ah, pardon. Dominique, c'est unisexe, excusez-moi. J'aurais cru que c'était un 'C', mais étant donné qu'il y avait « Q-U-E ». D'autant plus que c'est la Journée de la femme aujourd'hui. Excusez-moi encore, Monsieur Newman.

445

M. DOMINIQUE NEWMAN :

450 Effectivement, c'est monsieur Dominique Newman. Bonjour, Monsieur le président, bonjour
Madame et Messieurs les commissaires.

455 Ma question va un peu dans le même sens que la question de madame la commissaire
Grandbois. En fait, ce serait pour demander également si le promoteur peut fournir sa prévision,
sa répartition sur un certain nombre d'années – par exemple jusqu'en 2030 – non seulement des
prévisions d'origine du pétrole, mais également ses prévisions de destination, à savoir quelle part
serait raffinée à Irving, quelle part serait raffinée à Suncor et quelle part serait transportée à partir
460 du Nouveau-Brunswick, soit vers Terre-Neuve, soit vers les autres raffineries du Nord-Est
américain ou vers d'autres marchés transocéaniques.

Et la perspective dans laquelle je situe ma question – et peut-être que c'est un élément
que vous pourriez commenter dès à présent –, c'est que ma compréhension c'est que les
raffineries de l'Est – donc, que ce soit Suncor, Irving, le Nord-Est américain et, sauf erreur, Terre-
465 Neuve aussi – sont actuellement adaptées pour traiter du pétrole léger, contrairement aux
raffineries de Louisiane et du Texas qui sont adaptées pour traiter du pétrole lourd.

Donc, j'aimerais un peu voir votre point de vue, s'il y aurait un lien à faire entre l'origine, qui
peut être soit du pétrole de Bakken, soit du pétrole des sables bitumineux, donc le pétrole de
470 Bakken est un pétrole léger, et s'il y aurait un lien à faire entre les origines possibles et le fait que
les raffineries qui sont à proximité des points de destination du projet Oléoduc Énergie Est sont
adaptées pour traiter du pétrole léger actuellement.

LE PRÉSIDENT :

475 Peut-être, parce que vous avez couvert large, vous avez couvert un horizon temporel très
long aussi, peut-être, dans un premier temps, je demanderai : dans l'état actuel des choses, pour
la première année, mettons si tout le projet fonctionne comme vous le désirez, quelle serait la
ventilation justement des marchés pour la première année, que ce soit au national ou à
480 l'international?

M. LOUIS BERGERON :

485 Monsieur le président, il y a plusieurs scénarios possibles. Les raffineurs vont prendre des
décisions d'achat de brut en fonction de plusieurs paramètres et je suis convaincu qu'il y a des
gens, ce soir, qui sont mieux placés que moi pour vous l'expliquer. Alors, ces paramètres-là vont
être, si vous voulez, les éléments qui vont aider et faciliter la décision pour ces gens-là.

490 Maintenant, je vous dirais, il y a un rapport de la Banque Scotia qui est sorti en juillet
dernier par madame Patricia Moore, qui disait que c'était nettement avantageux pour les
raffineurs de l'Est du Canada de bénéficier d'Énergie Est et de l'accès au pétrole canadien, parce
qu'il y a une dynamique qui fait en sorte que lorsque vous avez un surplus de production dans
l'Ouest et que vous avez un besoin en pétrole dans l'Est, il y a une logique d'affaires et puis c'est
ça, la rationnelle dernière Énergie Est.

495 Maintenant, je ne peux pas vraiment m'avancer sur des prévisions précises pour 2020 ou
2021. Je vous dirais qu'il y a plusieurs scénarios possibles. Il y aura une flexibilité accrue pour les
raffineurs et ce sera à eux, à ce moment-là, de décider comment ils veulent en tirer avantage.

500 **LE PRÉSIDENT :**

Mais vos projections? Je vais m'adresser à Irving et les autres, mais vos projections à
vous?

505 **M. LOUIS BERGERON :**

510 Monsieur le président, on a des branchements de quarante-deux pouces (42 po) chez
Suncor, chez Valero et chez Irving, qui fait en sorte qu'ils peuvent recevoir des très grandes
quantités de pétrole via Énergie Est. Maintenant, je ne peux pas m'avancer sur des chiffres. Il y a
toutes sortes de scénarios possibles sur combien seront raffinées dans ces raffineries-là à partir
de 2020. Il y a toutes sortes de scénarios possibles. Encore une fois, la logique d'affaires, elle est
qu'il y aura un intérêt à ce que les producteurs de l'Ouest vendent leur brut aux raffineries de
l'Est, mais c'est essentiellement le principal message que je peux lancer ce soir.

515 **LE PRÉSIDENT :**

520 Je m'excuse d'insister, mais si vous avez décidé de proposer un projet d'oléoduc avec une
capacité de un virgule un million (1,1 M) de barils de pétrole par jour, c'est certainement basé sur
un potentiel du marché. Donc, c'est un petit peu ça. Donnez-nous, au moins, les grandes lignes
de ce potentiel de marché. C'est ce que demande le participant.

M. LOUIS BERGERON :

525 Je vais essayer de donner une réponse rapide sans aller trop dans les détails, mais ce
qu'on a vécu depuis quelques années, avec la situation de la production qui a beaucoup
augmenté dans l'Ouest canadien et la difficulté de vendre le pétrole en n'ayant pas accès à des
ports d'exportation, c'est venu changer dramatiquement la donne en ce qui concerne les prix des
bruts. Parce que vous avez les bruts du bassin atlantique, dont le prix est basé sur le Brent, et
vous avez les bruts du continent américain dont le prix est basé sur le West Texas

530 Intermediare, et, malgré le fait que depuis plusieurs années, en fait plusieurs décennies, c'était plus intéressant d'importer le Brent, c'est-à-dire que la valeur du Brent était inférieure au WTI, donc pour l'Est du Canada, il y avait un avantage certain à s'approvisionner dans le bassin de l'Atlantique.

535 Et ça, ça a été complètement renversé et on a vu des écarts de prix de l'ordre de vingt (20 \$) à vingt-cinq dollars (25 \$) à l'avantage du brut WTI, et ça, ça faisait en sorte que tout d'un coup les raffineurs partout en Amérique du Nord voulaient traiter le brut nord-américain. Alors, ça, c'est une question d'équilibre entre l'offre et la demande.

540 Directionnellement, on sait que l'offre, elle est en augmentation. La demande n'est pas en augmentation. Les raffineries, leur production essentiellement est stable. On sait que la consommation des produits pétroliers, ce n'est pas en augmentation. Donc, on sait que lorsqu'on regarde l'équilibre entre l'offre et la demande, bien, il va y avoir encore une fois un déséquilibre avec le huit cents (800) à un million (1 M) de barils qui va s'ajouter d'ici cinq à six ans.

545 Donc, c'est une dynamique qui fait que les producteurs ont décidé d'assumer le risque d'Énergie Est et ont pris des engagements à long terme pour supporter le projet pour avoir un accès vers l'Est du Canada, incluant, évidemment, un terminal d'exportation. Donc, je vous résume un peu, en quelques mots, la dynamique d'affaires.

550 Maintenant, on ne peut pas, quand on fait un projet comme Énergie Est, on ne peut pas savoir avec certitude quel producteur va vendre combien à quel raffineur, mais ce qu'on sait, c'est que l'outil va être disponible et la dynamique d'affaires va être intéressante pour que les deux aient une relation d'affaires.

555 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

560 J'entends très bien, Monsieur Bergeron, ce que vous dites. Vous nous dites que c'est difficile pour vous, dans le fond, d'arriver avec des chiffres précis au niveau de la consommation de chacune des raffineries. Vous avez par contre – je ne sais plus si c'est cet après-midi ou hier – vous avez mentionné certaines données. Vous avez dit, bon, globalement, on s'attend à ce qu'on ait, en tout cas j'espère ne pas me tromper, mais il me semble que vous aviez dit que vous vous attendiez à ce cinquante pour cent (50%) du volume du pipeline soient destinés à des besoins internes, internes canadiens, si je ne me trompe pas. Oui, je pense que c'est ce que vous avez mentionné. Cinquante pour cent (50 %) qui iraient à soit des raffineries québécoises ou du Nouveau-Brunswick, ou même de Terre-Neuve.

565 Donc, si je ne me trompe pas dans ce que vous avez dit, donc ce cinquante pour cent (50 %), je comprends que vous n'êtes pas à l'aise de le détailler, mais là, il resterait donc un

570 cinquante pour cent (50 %) à l'exportation. De ce côté-là, d'abord, pouvez-vous me confirmer si
mon cinquante pour cent (50 %) ma mémoire fait défaut ou pas?

M. LOUIS BERGERON :

575 La précision que j'aimerais faire, ce que j'ai mentionné, c'est que suite au renversement de
la ligne 9 d'Enbridge, les besoins des raffineries de l'Est du Canada seront comblés à plus de
cinquante pour cent (50 %) par le pétrole étranger.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

580 Oui.

M. LOUIS BERGERON :

585 Donc, quand on prend la capacité d'Enbridge et puis qu'on regarde la capacité de raffinage
disponible, il y a toujours une différence de plus de cinquante pour cent (50 %) qui fait que ce
pétrole-là doit être importé. Donc, c'est le cinquante pour cent (50 %) que j'utilisais plus tôt.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

590 Ça, je me souviens bien de ça, mais donc, il n'y a pas eu de... bon. Alors donc, je recule
d'un pas. La portion, parce que dans les études que vous avez présentées à l'ONÉ, vous avez –
et ça, je ne crois pas me tromper – vous avez mentionné à quelques reprises que vous estimiez
qu'il y en aurait à peu près cinquante pour cent (50 %) qui iraient à l'exportation. Je crois que ça a
595 été mentionné, laissez-moi retrouver ça, je suis pas mal certaine d'avoir ça. Écoutez, je n'ai pas
nécessairement la référence sous la main, mais je suis pas mal certaine d'avoir vu, à quelques
reprises, dans vos documents, que vous estimiez que vous en auriez la moitié qui irait à
l'exportation, ce qui donne, par soustraction, la moitié qui irait à l'importation.

600 Donc, ça, il y a certainement certains scénarios pour soutenir ces données-là. Puis quand
je dis vous, vous ou vos consultants. Ce n'est pas nécessairement... c'est des choses, en fait,
que je pense qui provenaient des études de marché qui ont été faites par différents consultants.

605 Donc, ça, ce cinquante pour cent (50 %)-là, j'aimerais que vous essayiez peut-être de nous
en dire un peu plus, si ce n'est pas au niveau du marché canadien, de la répartition au niveau
des raffineries canadiennes, mais au niveau des marchés extérieurs. Vous avez mentionné, bon,
l'Est de l'Amérique, l'Europe, l'Inde. Je comprends que c'est majoritairement des marchés pour
du pétrole lourd, probablement, parce que c'est surtout ça que vous allez avoir, est-ce que vous
avez une certaine idée de la répartition ou si là non plus, vous...?

610

M. LOUIS BERGERON :

Bien respectueusement, Madame la commissaire, je ne pense pas que le chiffre de cinquante pour cent (50 %) a été utilisé. S'il y a une référence, j'apprécierais l'avoir.

615

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

Je vais essayer de vous retrouver ça, puis je vous le donnerai.

620

M. LOUIS BERGERON :

Parfait. Merci.

LE PRÉSIDENT :

625

Je m'adresserai à Valero, Suncor et Irving pour avoir une appréciation de leurs besoins en termes de projections sur, mettons, un horizon quinquennal. Qui voudrait commencer?

Mme JULIE CUSSON :

630

Je peux y aller, Monsieur le président.

LE PRÉSIDENT :

635

Allez-y.

Mme JULIE CUSSON :

640

Peut-être, si vous me permettez, parce qu'on ne l'a pas vraiment fait en introduction, mais seulement peut-être rappeler un peu qui est Valero au Canada puis au Québec. Donc, Valero détient la raffinerie qui est située juste ici, tout à côté, à Lévis. C'est une raffinerie, c'est la deuxième raffinerie d'importance au Canada avec une capacité de raffinage de deux cent soixante-cinq mille (265 000) barils par jour.

645

On raffine essentiellement des pétroles légers à légers moyens, mais essentiellement, donc ce qu'on appelle la fameuse diète de brut dans le langage de raffineurs, c'est essentiellement des pétroles légers. Notre raffinerie n'a pas ni les équipements, ni le design, ni la capacité de raffiner des pétroles plus lourds.

650

655 Actuellement, je vous dirais que dans les trois, quatre dernières années, notre approvisionnement ou notre tableau d'approvisionnement a énormément changé. On est passés d'un approvisionnement cent pour cent (100 %) international avec, il y a quelques années, l'arrivée des bruts américains sur le marché. On s'est approvisionnés beaucoup aux États-Unis, puisqu'ils ont des bruts légers et, comme vous le savez également, avec l'arrivée du pipeline de la ligne 9B, effectivement on raffine des pétroles qui viennent de l'Ouest. Donc, je vous dirais que ça replace un peu les choses.

660 Nous ne sommes pas un producteur, on est un raffineur pur. Donc, on achète de producteurs de pétrole brut puis on revend des produits raffinés. Ici, à la raffinerie, on fait essentiellement – mon collègue peut me reprendre, là – on fait essentiellement de l'essence, du diesel. On a un grand marché de carburéacteur, donc pour la desserte des aéroports canadiens, dont Toronto, Montréal et dans le nord des États-Unis.

665 Donc, ça, ça nous définit, je vous dirais. C'est ce qu'on fait ici. En termes de si on est ici en guise ou comme témoin, pas témoin, mais comme client potentiel du pipeline Énergie Est, il y aurait une connexion, comme vous le savez, qui nous brancherait éventuellement au pipeline Énergie Est.

670 Donc, la capacité qu'on pourra raffiner, elle sera variable. Puis un peu comme l'expliquait TransCanada, elle va dépendre des conditions de marché, c'est-à-dire ce que les producteurs vont nous charger. Donc les contrats qu'on pourra signer avec eux, des contrats de transport. Et, bien entendu, nous, ce qu'on cherche beaucoup avec un projet comme le projet Énergie Est, c'est cette fameuse flexibilité-là puis diversité-là qui permettent d'être compétitif.

675 Puis, juste pour vous situer, Valero, on est la seule raffinerie au Canada, mais on a quatorze (14) cousins et cousines à travers le réseau aux États-Unis puis également au UK, le Royaume-Uni, pardon. Et donc, ça nous place un petit peu, je vous dirais, aux États-Unis également dans le marché américain.

680 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

685 Madame Cusson, je pense avoir bien compris le sens de votre explication. Je crois que vous avez déjà une entente, ou enfin, vous avez déjà, depuis un an, vous utilisez à peu près la moitié de l'approvisionnement de la raffinerie provient du pipeline 9B et si je ne me trompe pas, vous avez un approvisionnement, vous avez même créé une coentreprise de transport maritime pour transporter le pétrole donc de Montréal-Est, le liquide de Montréal-Est, vers votre raffinerie.

690 Donc, et si je ne me trompe pas, puis là, je me fie à des choses qu'on a lues dans les journaux, mais vous en aviez à peu près la moitié de votre capacité de raffinage sur laquelle vous auriez, je ne sais pas si c'est vraiment une entente, j'aimerais que vous me précisiez ça, avec

695 Enbridge, mais donc, j'aimerais que vous me précisiez quelle partie de votre approvisionnement est vraiment, disons, vous avez une entente à court ou moyen ou long terme provenant de Enbridge, et ce qui donc laisse peut-être la moitié de votre capacité au maximum qui pourrait provenir de Valero.

700 Et est-ce que vous avez une entente? On a lu aussi, dans les journaux, que vous auriez eu une entente avec TransCanada. Ça ne va pas tout à fait dans le sens de ce que vous venez de dire, donc pourriez-vous me préciser tout ça, s'il vous plaît?

Mme JULIE CUSSON :

705 Oui, en fait. Donc, on a plusieurs types d'ententes. L'entente qu'on a pour la ligne 9B, c'est un contrat d'approvisionnement à long terme. Donc, c'est un contrat de dix ans, tel que déposé devant l'Office national de l'énergie. Ce sont des documents qui sont publics. Le contenu de l'entente ne l'est pas, mais, effectivement, on a une entente d'approvisionnement de long terme avec la ligne 9B.

710 L'entente qu'on a avec TransCanada, c'est ce qu'on appelle une entente d'interconnexion. Donc, ce n'est pas une entente d'approvisionnement. L'entente d'interconnexion, les termes sont confidentiels, mais, par contre, ce qu'on peut vous dire, c'est une entente technique. Ça établit les termes techniques. Comment on va se connecter, donc, du pipeline de TransCanada, d'Énergie Est, vers la raffinerie. Donc, ce sont les deux types d'ententes qu'on a, si vous voulez.

715 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

Merci, ça clarifie les choses. Et l'entente formelle avec Enbridge, sur dix ans, le volume, ça, est-ce qu'il est connu ou...?

720 **M. KUNAL SAHA :**

725 Le volume, ce n'est pas une information qu'on communique, surtout pas dans un forum comme ça, mais en principe, on a une capacité qui est déjà commise. On achète un pourcentage de notre approvisionnement à la raffinerie par outremer ou par les États-Unis, l'Afrique, l'Europe et ainsi de suite. Et l'entente qu'on a en ce moment, oui, effectivement, il y a un temps déterminé avec ça aussi.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

730 Donc, vous avez un volume sur lequel vous vous êtes engagés? Un volume minimum pendant dix ans que vous vous êtes engagés à prendre du pipeline Enbridge?

M. KUNAL SAHA :

735 Le terme en anglais, on appelle, on a un « a take or pay ». Ça fait qu'en principe, on a une obligation financière...

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

740 Vous le prenez ou sinon vous payez. D'accord.

M. KUNAL SAHA :

745 Exactement. Donc, la réponse à la question c'est qu'effectivement, on pourrait théoriquement payer le « take or pay » et prendre zéro comme volume.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

750 Merci. J'ai retrouvé mon cinquante pour cent (50 %). Mais ce n'était pas dans vos rapports, effectivement, c'était dans un communiqué de presse d'octobre 2014. Il y avait un communiqué de presse, donc de TransCanada, d'octobre 2014. Je ne me souviens pas du titre du communiqué de presse, mais enfin, ça avait rapport avec le projet Oléoduc Énergie Est. Et là-dedans, vous mentionniez qu'environ la moitié du pétrole transporté par le pipeline serait exporté.

755 Alors c'est clair que ça date d'octobre 2014, donc il a coulé de l'eau sous les ponts depuis ce temps-là, mais sur cette base-là, vous aviez sûrement, quand la compagnie a fait cette déclaration-là, il y avait certainement des informations en arrière de ça.

760 Alors, je n'ai pas besoin d'une réponse maintenant, mais c'est juste pour dire que si vous étiez en mesure de...

M. LOUIS BERGERON :

765 On est à faire une petite recherche, Madame la commissaire. Par contre, il y a peut-être une petite précision que j'aimerais faire pour la commission, qui pourrait peut-être vous éclairer, parce qu'on parle beaucoup de la ligne 9 d'Enbridge, on parle d'Énergie Est, entente interconnexion versus entente d'approvisionnement. Le point que j'aimerais faire c'est que dans le dossier d'Enbridge, vous aviez deux raffineurs, nommément Suncor et Valero, qui ont pris les ententes dont on a parlé, « take or pay », et qui ont, si vous voulez, supporté financièrement le coût du projet. Donc, ils ont assumé les risques financiers du projet.

770

775 Dans le cas d'Énergie Est, ce sont les producteurs qui ont assumé, si vous voulez, les
risques financiers du projet. Mais le point que je veux faire, c'est que quand Valero et Suncor ont
assumé les risques pour s'approvisionner – et c'est peut-être plus vrai dans le cas de Valero que
dans le cas de Suncor parce que Valero n'est pas un producteur – il n'y avait pas nécessairement
des ententes avec des producteurs X, Y, Z dans l'Ouest. C'est qu'ils savaient qu'il y aurait du brut
disponible et ils ont dit : on va prendre le risque et on va aller négocier des ententes.

780 C'est un peu la même chose dans le cas d'Énergie Est. Les producteurs prennent le risque
financier et disent : nous, on va s'arranger pour vendre notre brut, et ils auront le choix entre
exporter ou vendre aux raffineurs. Et il y a un avantage indéniable pour les raffineurs d'acheter du
brut qui serait alternativement exporté.

785 Donc, je veux juste faire cette précision-là parce que, quand on parle d'entente
d'interconnexion au lieu d'entente d'approvisionnement, je sais que ça soulève des questions. Je
pensais que c'était important de le préciser.

790 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

Écoutez, je pense que ces questions-là, normalement la commission pose peu de
questions en début de séance, mais je pense que tout le monde se pose ces questions-là. Donc,
on a commencé avec Valero, je pense qu'on va faire le tour des autres raffineurs qui sont avec
nous pour avoir un complément d'information de la part de chacun d'eux.

795 Donc, je continuerais avec les gens de Suncor. Donc, dans le fond, on sait, Monsieur Roy,
on sait que vous avez pris des ententes avec Enbridge. Comme le mentionnait monsieur
Bergeron, votre cas est un peu différent de Valero, parce que vous êtes également un producteur.
Donc, si vous pouviez nous résumer les engagements que vous avez avec Enbridge et, en
conséquence, ce que représente le projet Oléoduc Énergie Est pour vous, dans ce contexte-là. Si
vous êtes en mesure de nous quantifier quelle portion de votre approvisionnement pourrait venir
d'Oléoduc Énergie Est, sachant qu'Enbridge est déjà là.

805 **M. DENIS ROY :**

Si vous permettez, je vais le faire plus de façon qualitative que quantitative. Puis dans tous
les sujets qui ont été touchés dans les dernières minutes, on commence à ratisser passablement
large, ça fait que je vais essayer d'y aller de la façon la plus méthodique possible.

810 Je commencerais en disant que par comparaison à Valero, on a, du côté de Suncor, à la
fois des similitudes et des différences. Parmi les similitudes, il y a, dans un premier temps, le type
de diète de brut qui est en mesure d'être traité à notre raffinerie de Montréal. La raffinerie de
Montréal, historiquement, traite environ quinze pour cent (15 %) de brut lourd et la balance, donc

815 quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) est du pétrole léger. C'est la diète avec laquelle on opère depuis longtemps.

820 Sur le côté des approvisionnements, votre question est difficile à répondre parce qu'on est en train de vivre, depuis, je dirais, deux ans, une période de transition. Si je regarde au niveau des activités de notre raffinerie à Montréal, il y a deux ans de ça, à toutes fins pratiques, cent pour cent (100 %) de l'approvisionnement en brut de la raffinerie de Montréal provenait finalement d'un troisième pipeline, auquel on réfère comme étant la ligne Portland-Montréal ou Portland-Montréal Pipeline. Alors, le brut, typiquement, était acheminé par bateau jusqu'à Portland dans le Maine, aux États-Unis, avec ensuite une canalisation qui permettait de le rentrer à notre raffinerie à Montréal.

825 Monsieur Bergeron a fait part des changements, au niveau du marché, qui se sont produits dans les dernières années avec, progressivement, un affaiblissement des prix du brut nord-américain par rapport aux marchés internationaux. Une des choses que ça a fait c'est amener, en termes de recherche de solutions, du côté de Suncor, à considérer des alternatives pour être en mesure de s'approvisionner en brut nord-américain.

830 Au début 2013, on a mis en place une ligne d'approvisionnement par rail, qui nous a permis, avec des petits volumes au début, mais de commencer à amener du brut de l'Ouest canadien vers la raffinerie de Montréal. On s'est également dotés de la possibilité d'amener des navires directement à Montréal et, depuis le mois de décembre dernier – alors, ça fait, quoi, trois ou quatre mois – on a maintenant la possibilité de s'approvisionner directement par pipeline avec du brut canadien.

835 Quand je me concentre maintenant sur les différences avec Valero, la première c'est justement que Suncor est non seulement un raffineur, mais également un producteur. Et puis, dans les faits, on est un plus gros producteur qu'on est raffineur, alors on est un exportateur net de pétrole.

840 Ce qui est important, si je me concentre sur nos activités au Québec, pour nous ce qui est important pour Suncor, c'est la capacité d'être en mesure d'optimiser nos opérations et d'avoir la flexibilité pour le faire.

845 Dans un premier temps, le pipeline d'Énergie Est va nous permettre, à long terme, d'avoir une raffinerie à Montréal qui est plus compétitive parce que ça va nous donner une deuxième option pour amener du brut de l'Ouest canadien vers notre raffinerie de Montréal et avoir, par conséquent, une meilleure capacité pour optimiser nos opérations au jour le jour.

855 Par-dessus ça, le pipeline Énergie Est va également nous permettre d'avoir accès aux
marchés mondiaux en exportant du brut de l'Ouest canadien vers les marchés où ce pétrole-là
sera en demande, à des prix qui vont justifier cet approvisionnement-là. Et c'est là que ça devient
difficile de répondre à votre question parce que le volume qui, ultimement, va être rendu
disponible pour l'exportation, ça va être simplement une fonction de ce que les conditions du
marché permettront ou toléreront à ce moment-là.

860 On est passés, dans les dernières années, d'une situation où le brut étranger entrait dans
l'Est du pays, à une situation où on regarde carrément à faire l'inverse, mais c'est les conditions
du marché qui vont dicter dans quelle mesure l'une ou l'autre des opérations vont se faire.

865 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

Si je comprends bien, Monsieur Roy, c'est qu'au-delà, donc, des besoins de la raffinerie,
vous mentionnez : on pourrait également exporter. Si vous exportez, est-ce qu'on parle
d'exportation à partir du port de Montréal-Est?

870 **M. DENIS ROY :**

875 Non, à ce moment-là, on parlerait d'exportation à partir du port en eau profonde qui est
projeté à Saint-John, et pour plusieurs raisons, à commencer par le fait qu'à partir du moment où
on a un port en eau profonde, on a la possibilité d'optimiser sur la grosseur des navires, incluant
d'aller vers les VLCC, les « very large cargo carriers », qui permettent des économies d'échelle
et, par conséquent, de rejoindre des destinations plus éloignées à un coût qui demeure
compétitif.

880 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

885 Et si on revient à la raffinerie, il y avait eu une déclaration qui avait été rapportée dans *Le
Devoir*, puis je suis bien consciente que les déclarations rapportées dans les journaux ne sont
pas toujours cent pour cent (100%) fidèles, mais une déclaration dans *Le Devoir* du 2 octobre
2015, selon laquelle monsieur Dussault, de Suncor, aurait déclaré que, ultimement, la raffinerie
de Suncor à Montréal s'approvisionnerait uniquement avec la ligne 9B d'Enbridge. Est-ce que
c'est fidèle, disons, à ce qui a pu être dit à ce moment-là?

890 **M. DENIS ROY :**

Ce n'est pas inexact. Moi, je fais une différence entre ce qui est possible de faire sur papier
et ce qui est possible de faire dans la réalité. Sur papier, la ligne d'Enbridge est peut-être tout
juste en mesure de rencontrer les besoins de notre raffinerie à Montréal.

895 En pratique, ce n'est pas le cas pour une foule de raisons, à commencer par le fait qu'il y a
une plus grande demande en termes de besoins que ce que la ligne est en mesure de fournir, ce
qui fait qu'on se retrouve avec des périodes où les shippers, les expéditeurs, vont se retrouver en
période qu'on appelle d'allocation. C'est-à-dire qu'ils font une demande pour recevoir une
certaine quantité de pétrole brut, mais en pratique, ils ne reçoivent qu'un pourcentage de cette
900 demande-là parce que la demande ou les autres demandes sur l'opérateur du pipeline sont
supérieures à ce que le pipeline est en mesure de livrer. Et, par conséquent, c'est ce qui fait que
pour nous, il est important d'avoir une deuxième alternative pour être capables, justement,
d'exercer cette flexibilité-là dans nos opérations.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

905 Merci beaucoup, Monsieur Roy.

Je continuerai donc avec les représentants de Irving. Avertissez-moi si je parle trop vite,
parce que je comprends qu'on doit avoir le temps de l'interprétation pour que tout le monde
910 comprenne bien.

Donc, je vous demanderais, s'il vous plaît, Monsieur Sherman, Monsieur Walsh, et je
m'excuse, je ne vois pas le nom de monsieur?

915 **MR. JAMES WALSH :**

Matthews.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

920 Monsieur Matthews, bon. Je vous demanderais, s'il vous plaît, de nous faire un petit peu le
même genre de présentation que Valero et Suncor nous ont fait. C'est clair que le contexte est
très différent pour Irving. Donc, vous êtes une raffinerie, mais vous allez être le port d'exportation
également.

925 Mais dans un premier temps, si vous pouvez nous dire en termes, pour la raffinerie, donc
les besoins de la raffinerie, est-ce que vous pouvez nous dire quel volume ça peut représenter?

930 Et au niveau des ententes que vous pourriez avoir avec – par exemple, on a mentionné
Terre-Neuve plus tôt – donc d'autres marchés canadiens, pour nous donner une idée globale du
marché canadien qui pourrait être desservi par le pipeline, et ensuite, les commentaires que vous
pourriez nous faire sur l'exportation.

935 C'est sûr que vous allez être les opérateurs du port, pas nécessairement les expéditeurs, mais, enfin, l'information que vous pouvez nous donner pour qu'on comprenne mieux le contexte et les liens avec le projet. Puis on comprend que le port c'est en partenariat également, il y a une corporation en partenariat avec Oléoduc Énergie Est.

Alors, je vous écoute, Messieurs.

940 **MR. JEFF MATTHEWS :**

Thank you very much. I will ask my colleague, Mr. Sherman, to answer some of the more detailed questions around our crude slate and our opportunities, but in general, to start, Monsieur President asked earlier in the session to declare sort of our role in the project, and what types of roles, and Madame Commissioner, you have mentioned one or two of those roles, so let me just clarify.

We have three roles in this project: one as a shipper on the pipeline, so similar to some of the producers, we have committed for a long-term position on the pipeline. So we have committed for twenty (20) years to take fifty thousand (50,000) barrels a day off that pipeline.

Secondly, we have a joint venture agreement with TransCanada to build the marine facility at our home in Saint John, New Brunswick, called Canaport. It is a deep water marine facility that has been in operation with us since 1970. It is a deep water terminal, ice free all year round, and we have operated in that environment for going on forty-six (46) years, forty-seven (47) years, and we are in a very good position to participate in this project

Merci beaucoup. Je vais demander à mon collègue, monsieur Sherman, de répondre à certains des éléments plus détaillés relativement à nos opportunités, relativement au brut. Mais je vais d'abord commencer, en général, Monsieur le président, à demander plutôt, lors de la séance, que l'on parle un peu de notre rôle dans le projet et quels types de rôles sont en question. Madame, vous avez parlé de un ou deux de ces rôles, je vais clarifier simplement.

Nous avons trois rôles pour ce projet; d'abord, nous sommes un inspecteur sur le pipeline, l'oléoduc, et pour certains producteurs, nous nous sommes engagés, donc nous nous sommes engagés pour vingt (20) ans, à long terme, pour prendre cinquante mille (50 000) barils à partir de cet oléoduc par année.

Deuxièmement, nous avons une entente avec TransCanada pour bâtir les installations maritimes à Saint-John, Nouveau Brunswick, ça s'appelle Canaport. Et donc, c'est en eau profonde, c'est des installations marines, c'est là avec nous depuis 1970 et donc, c'est un terminal en eau profonde, libre de glace durant toute l'année, et nous avons fait nos opérations dans cet environnement depuis quarante-six (46) ans, quarante-sept

and very happy to participate in this project.

The third role that we have in this project is the operator of the marine facility. So, not only are we a partner in the marine facility from an ownership perspective, we are also the operator. And we are well positioned to be that operator because of our experience in the Bay of Fundy and working at Canaport.

So, I wanted to clarify the earlier question by Monsieur President in terms of our roles. Now, I will turn it over to my colleague, Mr. Sherman, to talk about our refinery, our needs for crude, where we source those today. And very similar to our colleagues, Valero and Suncor, we have seen our supply needs change greatly over the last five years, more than once over those five years. So my colleague will explain sort of how those needs have evolved and how we see Energy East playing a role in our future needs.

MR. MARK SHERMAN

Thank you very much. Perhaps just to provide a little bit of context about our refinery. It is a three hundred thousand (300,000) to three hundred and ten thousand (310,000) barrels a day when we think of crude consumption. A slight twist on that is it is actually what we call a two-trained operation, it is twinned. It is essentially two one hundred and fifty thousand (150,000) barrel a day crude

(47) ans. Et nous nous retrouvons en très bonne posture pour pouvoir participer dans ce projet. Nous sommes très heureux, même, de participer dans ce projet.

Le troisième rôle que nous avons dans ce projet, c'est opérateur des installations marines. Nous sommes des partenaires, du point de vue de la propriété, si vous voulez, pour ces installations maritimes, mais nous sommes les opérateurs également. Nous sommes très bien positionnés pour être cet opérateur à cause de notre expérience et, bon, parce qu'on peut travailler et également pour la Baie de Fundy.

Et mon collègue Sherman et d'autres vont reparler de nos besoins en brut pour la raffinerie d'où origine ce brut, et également Valéro et Suncor, nous avons vu quels sont nos besoins en approvisionnement. Ça a changé beaucoup durant les cinq dernières années, plus d'une fois durant ces cinq années. Mon collègue va expliquer, en quelque sorte, comment ont évolué ces besoins et comment nous voyons les énergies jouer un rôle en vue de nos besoins d'avenir. Merci beaucoup.

Alors, je veux juste vous parler un petit peu contextuellement de la raffinerie. On parle de jusqu'à trois cent mille (300,000) barils par jour en termes de consommation du brut. En fait, c'est ce qu'on appelle une opération « two train ». Alors, c'est jumelé, cent cinquante mille (150 000) unités de barils par jour et donc, ce qui nous donne un peu plus de souplesse que peut-être ce qui avait été décrit plus tôt par nos

units, which provides us a little more flexibility than, perhaps, what was described earlier by our colleagues, here. And it is not quite true that we are strictly a light crude processing refinery.

If you go back in terms of the history of our refinery, we would have sourced crudes from about six locations strictly waterborne in nature, predominantly the North Sea, off the coast of Newfoundland as well, Middle East, etc. Recently, the changing markets, last year we would have imported crudes from twenty-eight (28) different locations in order to stay competitive and chase crude pricing around the world. And as the folks from Valero indicated, crude optionality is key to this business.

So, one of the things we have been able to do with our particular design in our configuration with the two-train operation is we do a lot of crude blending at our facility. Not all crudes are compatible and there is some segregation that is required, but we would bring in heavy crude today, we would bring in light crude today, we would bring in synthetic crudes from Western Canada.

So, essentially, everything that is proposed for the TransCanada Pipeline, we produced, sorry, we bring in today from various sources, with the exception of diluted bitumen. And that brings me back to Mr. Matthews' point earlier, which is part of the rationale for fifty thousand (50,000) barrel a day sign-up is that we know, without any modifications to our plant that we are confident that we could take at least fifty thousand (50,000) barrels a day of

collègues ici. Et, encore une fois, ce n'est pas tout à fait vrai qu'on soit une raffinerie de traitement de brut léger.

Alors, on irait chercher du brut à partir de six sites qui sont surtout dans la mer du Nord, la côte de Terre-Neuve, le Moyen Orient, etc. Et donc, les marchés ont changé. Donc, l'an dernier, on aurait importé du brut à partir de vingt-huit (28) sites différents pour être compétitifs et pouvoir être compétitifs donc par rapport à la fixation des prix au niveau mondial. Et donc, on a indiqué également que l'optionnalité du brut est très importante, c'est un facteur clé là-dedans.

Une des choses qu'on a été capables de faire, surtout quant à notre modèle, notre configuration relativement à ces opérations « two train », c'est qu'on fait beaucoup de mélange du brut, du « crude blending ». Dans nos installations, des fois, tous les bruts ne sont pas compatibles, on a besoin de faire des différences, mais si on amène du crude lourd, aujourd'hui, on aura du brut synthétique de l'Ouest du Canada, par exemple.

Et donc, essentiellement, tout ce qui est proposé pour TransCanada pipeline, c'est qu'on a plusieurs sources de brut et donc, on a du bitume dilué également. Et donc, ça me ramène au point de vue de monsieur Matthews et donc, cinquante mille (50 000) barils par jour et la raison de ça, c'est que sans modification à nos plans, on pense qu'on peut certainement, dans la configuration actuelle, s'occuper de cinquante (50 000) barils par jour. Et

diluted bitumen into the current configuration. And then, depending on what else was put into the TransCanada Pipeline, whether it was a batch process of synthetic or light crude, or heavy crude, we would continue the operation as we do today, and continue to blend crude oils from around the world with those products. So, essentially, there would be no limit in terms of what we could take in terms of capacity.

dépendamment de ce qui est inclus dans TransCanada, si c'était un processus de synthétique, de brut léger ou lourd, on va continuer les opérations que l'on fait aujourd'hui et on va continuer également avec le brut mélangé à partir de sources mondiales. Donc, il n'y a pas de limite relativement à la capacité que l'on pourra considérer.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

945

Je voudrais juste... donc, on parle d'un engagement minimum de cinquante mille (50 000) barils par jour. Je comprends que c'est un minimum, donc ça peut, selon les conditions, ça peut être, j'imagine, significativement plus? Est-ce qu'il y a un, je ne sais pas, une échelle que vous seriez en mesure de nous donner quant à l'ampleur, peut-être, disons, du pétrole qui pourrait provenir du pipeline Énergie Est?

MR. MARK SHERMAN :

Again, it really depends on what is being shipped at the time. So if it was purely diluted bitumen, we'd still need to do some detailed engineer work to decide whether we could take more than fifty thousand (50 000) barrels a day. But, for example, if it was Western Canadian Select or Bakken crude or any of the medium grade crudes from Western Canada, we would have no limitations, no different than the twenty-eight (28) crudes that we source today, that all fit into those categories.

Ça dépend vraiment de ce qui est expédié à un moment donné. Donc, si c'était simplement du bitume dilué, eh bien, il faudra faire du travail d'ingénierie détaillée pour décider si l'on peut considérer plus que cinquante mille (50 000) barils par jour. Par exemple, si c'était du Select de l'Ouest canadien ou d'autres bruts de l'Ouest du Canada, on n'a pas de limite. Ce n'est pas différent que les vingt-huit (28) catégories qu'on a actuellement, donc ça rentrerait dans ces catégories, pas de difficulté.

950

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

955

Et juste pour compléter, est-ce que — monsieur Bergeron a mentionné tout à l'heure qu'il y avait des possibilités peut-être au niveau du marché de Terre-Neuve — est-ce que vous auriez des liens quelconques avec les raffineries à Terre-Neuve ou c'est totalement indépendant?

MR. MARK SHERMAN :

960

It's completely independent. We have no relationships at this point.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

965

Merci, Monsieur.

LE PRÉSIDENT :

970

Donc, merci, Monsieur Newman.

M. DOMINIQUE NEWMAN :

975

Excusez-moi, dans ma question j'avais demandé également si les raffineries du Nord-Est américain aussi, si elles étaient adaptées aux pétroles légers.

LE PRÉSIDENT :

980

Écoutez, j'ai précisé que nous prenions une question et votre question, nous avons fait beaucoup d'effort pour essayer de l'étoffer le plus possible. Remarquez, ça fait notre affaire aussi, nous avons besoin d'éclaircissements.

M. DOMINIQUE NEWMAN :

985

Je vous remercie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

990

Merci à vous, Monsieur.

M. PATRICK BONIN

LE PRÉSIDENT :

995

Donc, j'appellerai à la fois deux personnes : de Laval, monsieur Patrick Bonin et de La Pocatière, monsieur Marcel Lemieux. Donc, Monsieur Bonin, vous vous êtes assis avant monsieur Lemieux, à vous la parole.

1000

M. PATRICK BONIN :

1005

Bonjour, Monsieur le président, Madame et Monsieur les commissaires. Peut-être juste une question procédurale, d'emblée. Hier, j'ai posé une question au sujet, justement, de la justification économique du projet en regard de la réalité économique mondiale avec les engagements de réduction de gaz à effet de serre planétaires et vous avez mentionné que ce soir était probablement la bonne soirée pour aborder le sujet, mais il n'y a eu aucune présentation à ce sujet. Est-ce que je comprends qu'on aura seulement des présentations des promoteurs et autres qui ont un intérêt dans le projet? Et aucun économiste indépendant ne fera une présentation?

1010

LE PRÉSIDENT :

Pour ce soir, nous avons une seule présentation, celle du promoteur. Nous avons un expert ici, si vous voulez lui poser des questions. Monsieur Gonzalez, professeur à l'Université Laval.

1015

M. PATRICK BONIN :

O.K., mais il n'y aura pas de présentation?

1020

LE PRÉSIDENT :

Il n'y a pas d'autre présentation prévue pour ce soir, non.

1025

M. PATRICK BONIN :

D'accord. Donc, d'emblée, on parle d'un projet que TransCanada... TransCanada a mentionné un projet pour une durée de vie d'environ quarante (40) ans pour un pipeline. Donc, la justification du projet, normalement, doit être faite en regard de la durée de vie du pipeline.

1030

Si on regarde la réalité actuelle, selon les chiffres de 2012 du gouvernement du Québec, il y a eu en moyenne un raffinage de trois cent cinquante mille (350 000) barils par jour au Québec. Ça, c'est les chiffres de 2012 du gouvernement du Québec sur le site Hydrocarbures.gouv.qc.ca/consommation/asp qu'il me fera plaisir de vous faire parvenir. Donc, on parle de trois cent cinquante mille (350 000) barils par jour de raffinage au Québec, 2012.

1035

On parle d'Enbridge qui apporte maintenant trois cent mille (300 000) barils par jour au Québec, ce qui est quand même pas loin de trois cent cinquante mille (350 000). Le représentant de Suncor a également parlé du pipeline Portland-Montréal qui apporte, qui a la capacité d'apporter du pétrole de Portland à Montréal, donc un apport supplémentaire en plus de la ligne d'Enbridge.

1040 Et quand on regarde la réalité économique mondiale, bien il y a des engagements, je l'ai
mentionné hier, de limiter le réchauffement planétaire à 1.5 degré Celsius, 2 degrés Celsius, et
déjà, pour la première fois cette semaine, en Amérique du Nord, on a dépassé le 2 degrés
Celsius. Donc, clairement, quand on regarde les scénarios scientifiques, il faudra réduire la
1045 consommation et production de pétrole dans le monde, et le Québec a aussi des engagements
de réduire quatre-vingts (80%) à quatre-vingt-quinze pour cent (95%) de ses émissions d'ici
2050.

LE PRÉSIDENT :

1050 Monsieur Bonin, si vous voulez arriver à la question, s'il vous plaît?

M. PATRICK BONIN :

Oui, c'était mon préambule.

1055 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1060 **M. PATRICK BONIN :**

Donc, j'aimerais qu'on nous explique quelle sera l'utilisation de ce pétrole-là. Quels seront
les marchés, pas seulement en 2020, mais également d'ici 2050, admettons, si on regarde même
pour les quarante (40) ans de ce pipeline-là, considérant qu'on doit réduire nos émissions et que
1065 le Québec doit aussi réduire ses émissions. Donc, on ne peut pas rester au même niveau de
consommation et de production et de raffinage, et on a déjà un apport qui semble combler les
besoins des raffineries ou presque.

LE PRÉSIDENT :

1070 Je pense que c'est une question hyper importante. Elle est en lien avec la précédente. Je
pense que nous avons fait un bon tour pour connaître, essayer d'apprécier de façon quantitative
les besoins internes autant qu'externes. Vous avez entendu la même chose que nous. Je peux
bien, dans un effort ultime, demander au promoteur de mettre un peu plus de chair. Je vais le
1075 faire, mais je ne pense pas qu'on sera tellement plus avancés que l'information que nous avons à
l'heure actuelle. Nous avons eu la même information.

Monsieur Bergeron.

M. LOUIS BERGERON :

1085 Monsieur le président, je voudrais amener certaines précisions. Je n'ai pas l'information devant moi, mais une des prémisses, à savoir que monsieur Bonin parle de la capacité de raffinage, en fait la quantité raffinée en 2012, nos données de 2013, 2014 sont supérieures à ça et il faudrait faire une vérification. Les raffineries procèdent à des entretiens périodiques et des fois, ça fait qu'il y a des années où il y a une charge plus basse. Donc, il faudrait faire la vérification, mais je sais que par la suite, on a des quantités plus élevées que ça.

1090 En ce qui concerne la conduite Portland-Montréal, à toutes fins pratiques, cette conduite-là n'est plus utilisée. Donc, pour opérer un pipeline de façon efficace et rentable, je vous dirais que vous devez avoir un certain volume, vous devez transporter un certain volume. Donc, un pipeline comme celui de Portland-Montréal qui a, en fait, qui avait trois conduites à un moment donné, et puis à la fin il y en avait une seule, mais l'ordre de grandeur de ce qui pouvait être transporté était 1095 peut-être deux cent mille (200 000) barils par jour dans les dernières années. Vous ne pouvez pas exploiter une conduite comme ça à vingt mille (20 000) ou trente mille (30 000) barils par jours. Donc, je ne peux pas parler pour les gens de Portland-Montréal, mais on peut anticiper que cette conduite-là ne sera pas en exploitation à moyen terme.

1100 Donc, en ce qui concerne le bilan pour les raffineries du Québec, la capacité c'est quatre cent mille (400 000) par jour. La conduite d'Enbridge, c'est trois cent mille (300 000), mais comme monsieur Roy l'a expliqué tout à l'heure, il y a des contraintes qui font en sorte que le trois cent mille (300 000) n'est pas toujours possible. Donc, il y a entre cent (100 000) et cent cinquante mille (150 000) barils par jour de besoins en pétrole brut qui ne peut pas être comblé par 1105 Enbridge.

LE PRÉSIDENT :

1110 Monsieur Gonzalez, quand vous examinez le dossier, quel est votre avis par rapport aux besoins des consommateurs au Québec? Quand vous voyez le projet, quand vous voyez l'utilisation que nous faisons actuellement au Québec, l'offre éventuelle. Quelle est votre appréciation?

M. PATRICK GONZALEZ :

1115 La question des consommateurs proprement dits? Bien c'est sûr que ce qu'on entend actuellement, ça ne semble pas aller de pair avec les engagements qu'il y a pour l'auto électrique, là. Si c'est à ça que vous faites référence, il y a manifestement quelque chose qui cloche, mais ce sont deux dossiers complètement différents.

1125 Moi, je vous avouerai, si vous me permettez de diverger légèrement, j'aime les mathématiques simples et j'ai écouté avec grand intérêt ce qui s'est dit aujourd'hui, on apprend plein de choses. Mais je crois que monsieur a raison à certains égards. Si on fait la somme des raffineries de Irving, de Suncor et de Valero, on est à sept cent mille (700 000) barils par jour, puis si on prend le un point un million (1.1 M) puis le trois cent mille (300 000) de la ligne 9B, on est à un point quatre (1.4.)

1130 Alors, les mathématiques simples nous disent qu'il y a certainement au moins cinquante pour cent (50%) qui s'en va à l'exportation. Je pense que ce n'est pas, je ne vois pas où est-ce que ça peut aller ailleurs. J'aurais de la difficulté à répondre autrement à votre question.

LE PRÉSIDENT :

1135 Alors, merci, Monsieur Bonin.

M. PATRICK BONIN :

1140 Mais la dimension sur quarante (40) ans, pardon. Parce qu'on parle toujours dans l'immédiat, et la question c'est en regard des changements climatiques, on doit être à zéro émission de gaz à effet de serre en 2050. Donc, on ne peut pas prendre pour acquis que c'est la même consommation. Est-ce que quelqu'un peut parler de la justification du projet?

LE PRÉSIDENT :

1145 Allez-y, Madame Grandbois. Mais je tiens quand même à vous dire que j'avais posé la question tout à l'heure juste pour un horizon quinquennal. J'ai été beaucoup plus modéré dans mon appétit intellectuel que la vôtre. Je n'ai pas eu de réponse. Non, non, il n'y a pas de boutade là-dedans, mais il n'y a pas eu de réponse; alors, je présume que pour quarante (40) ans, il y en aura encore mois de réponse. Madame Grandbois.

1150 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

1155 Je poserais la question, plutôt que de la poser au promoteur ou aux raffineries, qui ont un point de vue... évidemment, je pense qu'on a bien entendu leur point de vue. Mais je poserais la question à monsieur Gonzalez de façon plus générale, vous demander peut-être votre opinion, ce que vous pensez du marché du pétrole à moyen long terme, qui est l'horizon que monsieur Bonin a en tête, et plus particulièrement je vous dirais, on sait que le pipeline risque de transporter un pourcentage quand même assez important de pétrole issu des sables bitumineux, donc de pétrole lourd, puis de pétrole qui vient avec une certaine connotation, une certaine image.

1160

Alors, peut-être vous pourriez nous commenter comment vous voyez le marché à court, moyen, long terme, disons le marché nord-américain, le marché d'exportation, particulièrement pour le pétrole lourd.

1165 **M. PATRICK GONZALEZ :**

1170 Bien, ça irait dans le sens de ce qu'on a entendu aujourd'hui. Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait une grosse croissance de la demande de produits pétroliers, que ce soit au Québec ou ailleurs dans l'Est de l'Amérique du Nord. Je vois qu'il y a une logique économique, qui a été bien exprimée, à exporter du pétrole. Simplement, on semble avoir de la difficulté à le dire, mais ça ne me choque pas, personnellement, mais je pense que c'est ça qui se passe en grande partie.

1175 C'est sûr que – je reprends l'exemple du Québec, on l'a invoqué en filigrane – on rêve tous d'avoir des Tesla dans pas longtemps. On veut aller dans cette direction-là, on ne veut certainement pas aller dans la direction de la consommation du pétrole, mais on a un projet sur la table puis des différentiels de prix qui ont été évoqués, des occasions d'affaires qui ont été évoquées pour vendre une ressource canadienne qui a beaucoup de valeur puis qui va être là pour longtemps, bien, elle est présente.

1180 Vous parlez à un économiste, moi, je ne peux qu'abonder. Il y a de la richesse économique qui est là puis, manifestement, on fait beaucoup d'efforts pour faire passer ce projet-là. Je vois mal comment je pourrais répondre autrement à la question. J'essaie d'être honnête dans ma réponse.

1185 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Germain?

1190 **LE COMMISSAIRE GERMAIN :**

1195 Oui, bonsoir. Ma question s'adresserait au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Qu'est-ce qu'on peut dire des prévisions démontrées de consommation de produits pétroliers dans le marché québécois? On sait aussi qu'il y a une conduite qui alimente, à partir de Montréal, aussi une partie du marché ontarien. Qu'est-ce qu'on peut dire comme prévisions pour les prochaines années de consommation de pétrole au Québec?

1200 Bonsoir. Si vous pouvez vous nommer, s'il vous plaît?

M. ROGER MÉNARD :

1205 Bonsoir, Roger Ménard. Écoutez, évidemment, on est tous au courant qu'il y a des
engagements de part et d'autre dans la foulée de ce qui a été annoncé à Paris. Maintenant, de
quelle façon est-ce que les futurs engagements vont venir changer, sur un certain horizon, le
niveau de consommation de pétrole? Dans le contexte actuel mondial, c'est un peu quand même
difficile, mais ce que je peux m'engager à faire, c'est qu'il y a des gens qui, au ministère,
1210 s'occupent de statistiques et de prévisions de statistiques. Donc, je pourrai m'engager à leur
parler demain, puis arriver avec une réponse plus précise.

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

1215 Merci. Alors dites-moi alors quels sont les chiffres qu'on peut avoir et le plus long terme
possible, qu'est-ce que le ministère a dans ses cartons.

M. ROGER MÉNARD :

1220 Tout à fait. Alors, je m'engage à faire un lien à l'interne pour ça.

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

Je vous remercie.

1225 **M. ROGER MÉNARD :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1230 Pendant que vous êtes sur place, est-ce que dans ces travaux de projection de la
demande, vous travaillez en concertation avec le ministère de l'Environnement, du
Développement durable et de l'Environnement pour, je dirais, faire converger les stratégies, à la
fois de réduction de la consommation et de prévisions temporelles?

1235 **M. ROGER MÉNARD :**

1240 Si vous permettez, évidemment, je vais quand même poser la question aussi aux gens qui
s'occupent de façon plus spécifique, parce qu'il y a beaucoup de variables à considérer dans tout
ça, donc je serais plus à l'aise de vous revenir demain en posant la question à ces gens-là, et de
la manière dont eux travaillent les statistiques.

LE PRÉSIDENT :

1245 Madame Paul, à votre connaissance, est-ce qu'il y a des comités interministériels qui se penchent un peu là-dessus? Surtout, encore une fois, dans la perspective où il y a eu, pas des engagements, mais il y a eu une entente, il y a eu un but qui a été non seulement annoncé à l'international, mais également au national pas plus tard qu'il y a une semaine.

1250 **Mme MIREILLE PAUL :**

Oui, Monsieur le président. En fait, sans aller jusqu'à dire qu'il y a des comités interministériels bien établis et qui planchent sur cette question-là, il y a tout de même des échanges importants entre le Bureau des changements climatiques au ministère du Développement durable et le MRN secteur Énergie.

1255 J'oserais aussi, parce que ce n'est pas un secret, dire que le gouvernement est à établir une nouvelle stratégie énergétique ou une nouvelle politique énergétique. Et, encore là, je pense que ce que vous avez évoqué plus tôt concernant les engagements à Paris, la conférence internationale, devrait se refléter dans la prochaine politique. Donc, on a forcément des échanges entre les deux ministères. Monsieur Ménard pourra vous revenir avec quelque chose de plus précis.

1265

M. MARCEL LEMIEUX

LE PRÉSIDENT :

1270 Merci, Madame Paul. Donc, merci encore, Monsieur Bonin. Maintenant, je passe la parole à monsieur Lemieux à La Pocatière, Marcel Lemieux.

M. MARCEL LEMIEUX :

1275 Exactement, La Pocatière. Je viens de Saint-Onésime, j'aime ça le préciser.

LE PRÉSIDENT :

1280 Excusez-moi, Monsieur Lemieux. J'ai l'impression qu'on ne m'a pas entendu à Laval, à la salle satellite à Laval. Est-ce que vous m'entendez à la salle à Laval? Juste me faire un signe de la main? O.K., c'est bon.

Alors, merci, Monsieur Bonin. Allez-y, Monsieur Lemieux.

M. MARCEL LEMIEUX :

1285 Alors, je ne sais pas où j'étais rendu, mais je vais continuer pareil d'improviser. Après avoir eu un grand cours des pétrolières à soir, la façon de s'approvisionner qui demeure assez vague. Le Québec fait figure de proue dans les énergies renouvelables et les énergies vertes. J'écoute ça depuis après-midi. On est partis d'un pipeline, un pipeline qui était dans censé, dans notre
1290 région, faire en sorte qu'il y ait moins de trains transporteurs de pétrole sur nos chemins de fer. Après avoir bien écouté, on se rend compte qu'il va en avoir plus. Parce qu'avec l'ouverture de Belledune, projetée en 2017, il est supposé d'en avoir plus de trains.

1295 En écoutant aussi les quantités imprécises de pétrole qui va être transporté chez nous, on ne sait pas rien. On ne sait même plus s'il va avoir des bateaux. On ne sait même pas, dans les projections du gouvernement actuel avec ses ports de mer puis les argents investis dans ça, que ça ne servira pas par en dessous pour servir TransCanada et compagnie.

LE PRÉSIDENT :

1300 Monsieur Lemieux, je ne vous demande pas d'épiloguer là-dessus, je vous demande juste de poser votre question. Qu'il y ait une entrée en matière, je veux bien, mais pas un trop long préambule comme ça.

M. MARCEL LEMIEUX :

1305 Alors, Monsieur, je veux savoir — je m'adresse au ministère de l'Environnement, en particulier de notre gouvernement —, je veux savoir comment ils vont faire pour nous aider, nous, en région fortement affectée, à supporter toute cette pression dans nos petits villages. Non, on n'a pas les moyens de se défendre. Finalement, de supporter toute la pression, on ne peut pas la supporter tout seuls, alors on demande l'aide du ministère de l'Environnement. On veut savoir qu'est-ce qu'ils vont faire.
1310

LE PRÉSIDENT :

1315 Si j'ai bien compris, vous voulez savoir qu'est-ce que le ministère peut faire pour aider votre région à quoi?

M. MARCEL LEMIEUX :

1320 À nous défendre contre ces compagnies.

1325

LE PRÉSIDENT :

À vous défendre contre TransCanada?

1330

M. MARCEL LEMIEUX :

Énergie Est, exactement. On les écoute, c'est jamais le même discours.

1335

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, je vais demander au ministère s'il met à la disposition des citoyens des outils qui leur permettent d'intervenir éventuellement pour contrer un projet comme celui de TransCanada. Madame Paul?

1340

Mme MIREILLE PAUL :

Oui, Monsieur le président. En fait, ce que je peux répondre à l'intervenant, à monsieur Lemieux, c'est que le forum qu'on vit ce soir, auquel on participe, est probablement la meilleure façon de faire valoir son point de vue, parce que monsieur Lemieux est entendu de manière directe.

1345

Les forums de consultation publique sont là pour ça. Et la procédure d'évaluation environnementale, que ce soit pour un projet de pipeline ou pour n'importe quel autre projet, c'est ce qu'elle vise, à faire valoir ces préoccupations. C'est ce que je peux dire en réponse à monsieur Lemieux.

1350

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Lemieux, ce que madame Paul vous dit c'est que vous avez là une opportunité assez unique. Vous avez une commission qui a une oreille très attentive à vos propos et, enfin, des personnes-ressources qui peuvent certainement aider la commission et les citoyens, non seulement à comprendre le dossier, mais à mieux l'analyser. Donc, je pense qu'on ne peut pas faire plus dans les circonstances.

1355

M. MARCEL LEMIEUX :

1360

C'est le fun de se faire écouter, mais se faire entendre c'est une autre histoire.

1365

M. MARC BRULLEMANS

LE PRÉSIDENT :

1370 Écoutez, vous avez droit à votre avis. Merci, Monsieur Lemieux. Maintenant, j'appellerai monsieur Marc Brullemans de Trois-Rivières et de la salle ici, madame Carole Dupuis.

M. MARC BRULLEMANS :

1375 Oui, Monsieur le président?

LE PRÉSIDENT :

1380 Oui. Allez-y, Monsieur Brullemans.

M. MARC BRULLEMANS :

1385 Je voudrais parler de la justification du projet, ou plutôt de sa non-justification. J'ai ici un article dans *Nature Climate Change* qui a été publié par huit chercheurs de différentes institutions, le 24 février 2016. Il est question du budget carbone disponible pour la planète, en ayant en tête, évidemment, la limite de deux degrés Celcius. L'auteur principal, monsieur Rogelj, mentionne dans une entrevue qu'au taux actuel d'émissions des GES, mais en incluant aussi le méthane, ce qui a fait nouveau dans son étude, il s'aperçoit que le budget global pour la planète va être dépensé en quinze (15) ans, c'est-à-dire 2030.

1390 Or, les récentes données de l'EPA, l'organisme américain, indiquent que les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier sont vingt-sept (27) fois plus grandes que leur premier estimé, et selon la directrice, madame McCarthy, il faut stopper ces émissions de méthane.

1395 Sachant que le pipeline Énergie Est transportera du pétrole venant des puits pétroliers du Bakken – surtout s'il y a un plafond de cent (100) mégatonnes en Alberta – comment ce projet pourra favoriser la préservation du climat pour les citoyens du Québec qui désirent encore patiner et pêcher sur la glace en 2050?

1400 **LE PRÉSIDENT :**

 D'accord. Merci, Monsieur Brullemans. Peut-être, j'interpellerai de nouveau madame Paul pour savoir si son ministère fait des démarches ou des travaux pour concilier la consommation, notamment en pétrole, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

1405 Madame Paul?

Mme MIREILLE PAUL :

1410 Ça me demande une certaine gymnastique, ce soir, Monsieur le président, de venir vous
parler, mais bon, ça me fait bouger. Oui, le ministère de l'Environnement, comme son nom
l'indique, la lutte aux changements climatiques est au cœur de sa mission, et je pense qu'hier
soir, mon collègue, monsieur Rochon, a très brièvement évoqué un règlement, le SPEDE, le
Système de plafonnement et d'échange des crédits carbone qui, je crois, a fait école en
1415 Amérique du Nord. Donc, c'est vraiment une réalisation, je pense, dont le ministère de
l'Environnement peut être fier.

Le ministère a également – et c'est sur le site internet du ministère – développé un plan
d'action sur les changements climatiques. Je suis sûre de monsieur à Trois-Rivières le connaît
très bien. Il s'est également avancé sur des cibles de réduction pour 2030. Donc, je pense que
1420 oui, le ministère de l'Environnement a vraiment à cœur de faire tout en son possible pour réduire
les émissions de gaz à effet de serre.

Et j'aimerais ajouter que nous serons présents de façon beaucoup plus performante et
précise aux séances qui porteront spécifiquement sur ces aspects-là.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame Paul. Merci, Monsieur Brullemans. Oui, Madame Grandbois?

M. MARC BRULLEMANS :

Nous aussi on va être présents.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

1435 Peut-être juste, c'est une question qui nous avait déjà été posée et c'est une question à
laquelle le promoteur a déjà apporté des commentaires. Je me demande, sur cette question-là,
cette grande question, comment est-ce qu'il peut y avoir compatibilité entre un projet comme
Oléoduc Énergie Est et des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre
1440 ambitieux? Alors, comment est-ce qu'on peut concilier les deux, réussir à avoir les deux en même
temps?

Je ne sais pas si nos invités de ce soir, les représentants des pétrolières qui – bon, dans
votre cas, vous ne transportez pas le pétrole, mais vous le raffinez. Alors, est-ce que certains
1445 d'entre vous ou monsieur Gonzalez auraient certains commentaires à faire à ce sujet-là? Alors,
s'il y en a qui... Monsieur Roy?

M. DENIS ROY :

1450 Il y a plusieurs commentaires qu'on pourrait faire, à commencer par le fait de ne pas
minimiser l'importance de l'impact des gaz à effet de serre. Pour mettre les choses en
perspective, parce qu'à travers une guerre de chiffres, on peut toujours arriver à différentes
choses, mais pour mettre les choses en perspective, je vous dirais qu'au moment où on se parle,
1455 la production de brut de sables bitumineux en Alberta, ça correspond à zéro point quinze pour
cent (0,15 %) de la production mondiale.

Ce que je peux vous dire sur ce sujet-là, également, c'est que malgré qu'au niveau mondial
l'impact est faible, il y a énormément d'effort qui est fait au niveau de l'industrie pétrolière pour
travailler à amoindrir dans le futur cet impact-là.

1460 Il y a notamment deux organisations qui se sont mises en place, une étant connue sous le
nom de l'acronyme COSIA, qui est Canadian Oil Sands Innovation Alliance, qui regroupe treize
(13) producteurs de l'industrie des sables pétrolifères qui, ensemble, représentent quatre-vingt-
dix pour cent (90 %) de la production de sables bitumineux au total, et puis qui travaillent
1465 ensemble. Ils ont développé depuis 2012 huit cent quatorze (814) technologies différentes qui a
coûté un point trois milliard (1,3 G\$) à générer, et qui visent à amoindrir l'impact des gaz à effet
de serre.

Ce que je peux vous dire aussi, c'est qu'avec l'augmentation de la production en Alberta,
1470 c'est clair qu'au fur et à mesure que la production s'accroît, que la quantité de gaz à effet de serre
augmente avec la production, mais en termes d'intensité, on commence à voir les effets des
plans qui sont mis en marche parce que depuis 1990, en termes d'intensité, c'est cinquante-cinq
pour cent (55 %) de réduction au niveau des gaz à effet de serre qui a été observé. C'est-à-dire
que par baril produit, on génère cinquante-cinq (55 %) ou quarante-cinq pour cent (45 %) de
1475 moins de gaz à effet de serre que ce qui était fait en 1990.

Ceci dit, par-dessus l'effort qui peut être fait par les pétrolières, le gouvernement de
l'Alberta s'en est mêlé et en 2015, ils ont mis en place leur plan d'action sur les changements
climatiques pour aider encore plus à forcer cette limite-là dans les émissions de gaz à effet de
1480 serre. Et on a déjà fait référence au fait qu'il y avait un plafond ferme – un « hard cap » qu'on dit
en anglais – de cent (100) mégatonnes qui a été fixé, qui doit être atteint d'ici l'année 2030. Et
c'est un plafond fixe, c'est-à-dire on ne peut pas aller au-dessus de quelque façon que ce soit. Ce
qui veut dire qu'au-delà de ça, si la production doit continuer à croître, il va falloir trouver des
façons de capturer le CO2 pour ne pas dépasser ce plafond ferme-là.

Mme CAROLE DUPUIS

1490

LE PRÉSIDENT :

1495

Alors, merci Monsieur Roy. Je pense que je vais quand même laisser la parole aux citoyens. Donc, je prendrai deux personnes, madame Dupuis et monsieur Alain Brunelle qui peut se préparer à la salle de Laval, et ensuite on prendra une pause.

Donc, Madame Dupuis.

1500

Mme CAROLE DUPUIS :

Bonsoir, Madame la commissaire, Messieurs les commissaires, Carole Dupuis. Ma question porte sur le caractère canadien de cette grande opération. Parce que si j'ai bien compris, la thématique sous-jacente de cette soirée, c'est ça, finalement. Le projet Énergie Est est beaucoup présenté comme un grand projet canadien.

1505

Si j'ai bien retenu les chiffres de cet après-midi, le plafond auquel monsieur Roy fait référence correspond à une hausse de production de un point un million (1,1 M) de barils par jour, c'est-à-dire précisément au volume qui serait transporté par Énergie Est. Si on parle d'augmenter de trente pour cent (30 %) la production actuelle, c'est ça que ça fait. Et il y a aussi le pétrole qui viendrait, qui passerait par le Québec par Énergie Est, dont Monsieur a parlé tout à l'heure.

1510

Je ne sais pas s'il a mentionné le nom Upland, la connexion, le pipeline Upland qui amènera une partie du trois cent mille (300 000) barils du Dakota du Nord via Énergie Est. Tout ça fait un, c'est trois cent mille (300 000) barils, donc ça fait un virgule quatre million (1,4 M) de barils qui circuleraient éventuellement via le Québec. Pas entièrement, évidemment, par Énergie Est, qui nous ramènerait probablement les trains qu'on n'a plus depuis qu'Enbridge est inversé, si je calcule bien. Ça fait précisément trois cent mille (300 000) barils qui ne pourraient pas circuler par là.

1515

1520

Mais je reviens à notre pipeline. Si on a trois cent mille (300 000) barils qui viennent du Dakota du Nord via Upland et si on a le pétrole du Canada, il y a une étude qui a été faite l'an dernier par le ministère des Finances du Canada, qui dit que le pétrole extrait au Canada appartient à des intérêts étrangers de quarante (40 %) à cinquante pour cent (50 %). Donc, on a trois cent mille (300 000) qui vient des États-Unis, du huit cent mille (800 000) qui reste on en a, disons cinquante pour cent (50 %) qui appartiendraient à des intérêts étrangers, ça fait quatre cent mille (400 000). On est rendu à sept cent mille (700 000). Les deux tiers du pétrole qui circulerait dans ce pipeline n'appartiendraient pas à des intérêts canadiens, finalement. Et la moitié de ça serait exportée.

1525

1530 Alors, la nature canadienne, c'est là-dessus que j'aimerais vous entendre, qu'est-ce qu'il y
a de vraiment extrêmement canadien dans ce grand projet-là? En quoi c'est intéressant de savoir
ce qui va être raffiné ici ou là? De toute façon, il y a un virgule quatre million (1,4 M) de barils qui
vont passer par le Québec si tout ça se produit. Tout le supplément de production de l'Alberta,
1535 plus les trois cent mille (300 000) qui viendraient du Dakota du Nord. L'autoroute c'est ici,
amenez-en du pétrole. Mais du pétrole, pourquoi? Pourquoi on se ferait les transporteurs de ce
pétrole qui n'a que très peu de canadien?

LE PRÉSIDENT :

1540 Monsieur Bergeron.

M. LOUIS BERGERON :

1545 Monsieur le président, j'aimerais d'abord préciser la capacité théorique du Upland pour se
brancher dans Énergie Est étant de trois cent mille (300 000) barils par jour, ce chiffre-là ne
s'ajoute pas au un virgule un million (1,1 M). Donc, il fait partie du un virgule un million (1,1 M) de
barils par jour.

Mme CAROLE DUPUIS :

1550 D'où les trains.

M. LOUIS BERGERON :

1555 On a précisé aussi, actuellement le Bakken, il y a quarante-et-un pour cent (41 %) de la
production qui circule par rail. Donc, évidemment, s'il y a un volume important de Bakken qui est
intégré dans Énergie Est, bien, c'est du transport par rail en moins.

1560 Maintenant, le projet Énergie Est permet, comme j'ai expliqué plus tôt, aux producteurs
canadiens de vendre leur brut à un meilleur prix, donc plus de redevances, plus de taxes, plus
d'impôts. On sait qu'Énergie Est au Québec, c'est quatre milliards (4 G\$) d'investissements, puis
c'est deux milliards (2 G\$) de retombées fiscales sur vingt (20) ans. Donc, c'est de l'argent qui
reste au pays puis c'est de l'argent qui sert à payer des services aux citoyens.

1565 **LE PRÉSIDENT :**

C'est sûr que nous avons une séance de prévue un peu là-dessus, sans entrer trop, trop
loin dans cette thématique-là, mais c'est sûr qu'on va aborder cet aspect-là avec vous au cours
de, je pense... bon, on reviendra là-dessus.

1570 Alors, je pense que ça répond à votre question, Madame.

MME CAROLE DUPUIS :

Merci.

1575

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie. Maintenant, monsieur Alain Brunelle à Laval.

1580

M. ALAIN BRUNELLE

M. ALAIN BRUNELLE :

1585

Monsieur le président, Madame, Monsieur les commissaires, si j'ai bien compris les présentations de nos interlocuteurs des raffineries, la raffinerie de Montréal raffine aujourd'hui quinze pour cent (15 %), est en mesure de raffiner quinze pour cent (15 %) de pétrole lourd. Sur cent trente-sept mille (137 000) barils, ça fait vingt-et-un mille (21 000) barils par jour.

1590

La raffinerie de Valero à Lévis n'est pas en mesure de traiter, du tout, aujourd'hui, du pétrole lourd, c'est ce que j'ai compris. Et la raffinerie d'Irving est en mesure de raffiner cinquante mille (50 000) barils par jour de pétrole lourd. Donc, cinquante mille (50 000) plus vingt et un mille (21 000), cela fait soixante et onze mille (71 000) barils par jour de pétrole lourd que les raffineries de l'Est canadien sont en mesure de traiter aujourd'hui.

1595

Or, le rapport, il en a été fait mention à plusieurs reprises, le rapport de l'Office national de l'énergie, de l'avenir énergétique du Canada. Monsieur Bergeron, dans sa présentation également, en a fait mention tout à l'heure, de plus en plus, c'est essentiellement du pétrole lourd, du dilbit, qui sera, qui transitera par les pipelines, d'ailleurs, du Canada, Énergie Est et, aussi, la ligne 9B, pour un total d'un million quatre cent mille (1 400 000) barils.

1600

Il y a un million quatre cent mille (1 400 000) barils par jour de potentiel de transport, et on a soixante et onze mille (71 000) barils par jour de traitement du pétrole lourd. Donc, ça nous fait quand même une capacité d'exportation énorme de ce pétrole. Alors, on peut se poser effectivement la question si les raffineries n'ont pas des projets de, comment dire, de transformation de leur outil pour traiter davantage de pétrole lourd. C'est une question qui serait intéressante à poser, mais ce n'est pas ma question, je vous la laisse, Messieurs, Madame les commissaires, mais, ma question est la suivante.

1610

1615 C'est que dans la perspective, effectivement, de la transformation énergétique du monde vers laquelle il faut aller pour diminuer nos gaz à effet de serre, est-ce que, dans les contrats d'exportation avec des acheteurs étrangers, est-ce qu'il est question de s'assurer que les pays ou les compagnies en question observent, appliquent un prix du carbone sur leur propre traitement du pétrole lourd qu'ils importeront?

1620 Autrement dit, il y a un prix du carbone qui sera appliqué dans l'ensemble canadien d'ici quelques années, on peut l'espérer, mais si on exporte du pétrole lourd dans des pays qui n'appliquent pas la loi internationale, l'accord de Paris qui sera ratifié, on l'espère, qui vise effectivement à ce qu'il y ait un prix du carbone sur l'ensemble des combustibles fossiles, ça veut dire qu'on exporte des émissions de gaz à effet de serre qui ne seront pas traités à l'étranger.

1625 Alors, ma question, je ne sais pas qui peut répondre à ça, si c'est monsieur Bergeron ou les raffineurs, ou peut-être Irving, mais est-ce qu'on vérifie dans nos accords d'exportation du pétrole lourd si les importateurs appliquent un prix du carbone. Un prix sur le carbone.

LE PRÉSIDENT :

1630 Merci, Monsieur Brunelle pour votre question. Je demanderais à Irving si vous pouvez avancer une réponse, sinon à monsieur Roy, mais d'abord à Irving. Mr. Sherman?

MR. MARK SHERMAN :

I would say there is a two part question and I may refer some of it to Mr. Walsh, but the first part I would say one of the things we have to keep, I think, in perspective that there's repeated questions about the assumption of heavy oil.

Je dirais que c'est une question à deux volets qui a été posée à monsieur Walsh, mais pour la première partie, c'est qu'il faut garder en perspective le fait qu'il y a des questions répétées sur cette hypothèse du pétrole lourd.

Mr. Bergeron mentioned this afternoon, as well as this evening, that there will be a profile on this pipeline, which will vary in different crude types. It won't necessarily be restricted to heavy oil. And our only context at Irving that I would provide you is that in 2012, when we were at our height of importing oil via rail at approximately a hundred (100,000) to a hundred twenty thousand (120,000) barrels a day, it all came from Western Canada. We had

Monsieur Bergeron a répété qu'il va y avoir un profil, sur ce pipeline, qui va varier avec différents types de pétrole brut, pétrole lourd. Enfin, le seul contexte où Irving aurait à en parler, c'est qu'en 2012, quand on était au sommet de l'importation du pétrole par ferroviaire, environ deux cent trente mille barils (230 000) par jour, ça venait tout de l'Ouest du Canada. Nous avons juste cessé de faire venir moins de Bakken, on faisait venir moins

just ceased bringing in more Bakken. It was less Bakken and more about Western Canadian crudes, including synthetics. So, it's our belief that the future forecast of the pipeline will be representative of that similar profile of varying crude slates, and will not be limited to just heavy oil. That's just one point.

de Bakken, on faisait venir beaucoup de pétrole brut de l'Ouest, y compris du brut synthétique. Alors, je crois que le pipeline va représenter un profil semblable pour varier les types de pétrole par rapport à seulement du pétrole lourd.

I think, with respect to the greenhouse gas, James, would you like to?

Je pense que pour ce qui est de la question sur les gaz à effet de serre, je ne sais pas si vous voulez y répondre?

LE PRÉSIDENT:

1635 En fait, la question de monsieur Brunelle est à l'effet que si vous décidez d'exporter du pétrole à des pays qui n'ont pas mis en place une entente pour le prix du carbone, quelle est l'attention ou quelles sont les conditions auxquelles vous allez vendre votre pétrole?

MR. MARK SHERMAN:

1640 Je vais demander à monsieur Matthews de répondre, s'il vous plaît.

MR. JEFF MATTHEWS :

Monsieur le président, our focus, at this stage is we are focusing on getting the pipeline approved. Today, our anticipation is on the fifty thousand (50,000) barrels a day that we have signed up for, we are planning to run that in our own refinery. So, we do not, today, intend to be an exporter of crude. And, at this stage, it is such an early stage of the project, the commercial relationships with potential buyers of the crude in the export market, I think would be so preliminary at this stage, that those details would not be defined at this point.

Monsieur le président, notre accent à ce moment-ci, c'est que, Monsieur le président, on se concentre pour faire approuver le pipeline pour l'instant. Aujourd'hui, notre prévision c'est que des cinquante mille (50 000) barils par jour pour lesquels nous avons signé, on a l'intention de traiter ça dans notre propre raffinerie. Alors, on ne peut pas aujourd'hui avoir l'intention d'être un exportateur de pétrole brut. À cette étape qui est tellement préliminaire dans le projet, les relations commerciales avec des acheteurs potentiels du brut dans les marchés d'exportation, on est tellement à une étape préliminaire que ces détails ne sont pas définis pour l'instant.

LE PRÉSIDENT:

1645 Monsieur Bergeron, est-ce que vous auriez une explication ou un commentaire à formuler?

M. LOUIS BERGERON :

1650 Bien, je crois, premièrement, au niveau de la prémisse de la question, je crois que c'est important de peut-être corriger certains chiffres. Il n'y a pas de un virgule quatre million (1,4 M) de barils par jour. Encore une fois, c'est un virgule un million (1,1 M) de barils et je pense que, comme monsieur Sherman l'a bien expliqué, il y a quarante-cinq (45) types de brut, donc c'est toute la gamme de brut, incluant les bruts synthétiques, les bruts légers. Alors, il n'est pas nécessaire d'être équipé pour traiter du brut lourd pour recevoir du brut d'Énergie Est. Ça, c'est le premier point.

1655 En ce qui concerne la question des acheteurs éventuels de pétrole brut, cette relation-là, elle existe entre le producteur et le pays qui sera acheteur ou le raffineur qui sera acheteur. TransCanada est, encore une fois, le transporteur. Ce sont les commentaires que je peux formuler à ce point-ci.

LE PRÉSIDENT :

1660 Juste une dernière démarche avant la pause. Monsieur Roy, est-ce que vous avez un commentaire là-dessus?

M. DENIS ROY :

1665 Non, je n'ai pas de commentaire.

LE PRÉSIDENT :

1670 Très bien, merci, alors nous arrêtons pour une quinzaine de minutes et nous reprendrons nos travaux.

1675

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

1680

REPRISE DE LA SÉANCE
M. LUC FALARDEAU

1685

LE PRÉSIDENT :

1690

Nous reprenons nos travaux et j'inviterais, à la salle de Laval, monsieur Luc Falardeau et, à la salle ici, madame Anne-Céline Guyon. Monsieur Luc Falardeau, bonsoir.

M. LUC FALARDEAU :

1695

Bonsoir. Cet après-midi, on a mentionné qu'il y avait un pire scénario sur la rivière Etchemin de déversement de, je crois, vingt-huit mille deux cents (28 200), à moins que ce soit vingt-deux mille huit cents (22 800) barils. Est-ce qu'on peut?

LE PRÉSIDENT :

1700

Oui, c'est dans cet ordre-là.

M. LUC FALARDEAU :

1705

Dans cet ordre-là. Est-ce qu'on a aussi déterminé le pire scénario pour la rivière Outaouais, qui est en amont des prises d'eau municipales de Montréal et de Laval, entre autres? Et quel est-il? Est-ce qu'on a considéré, aussi, le scénario de déversement en hiver comme un pire scénario potentiel, s'il vous plaît.

LE PRÉSIDENT :

1710

Je vais demander à monsieur Bergeron de vous répondre de façon brève puisque ceci va être largement discuté jeudi, le 10 mars, à la séance de 19 h. Le thème, d'ailleurs, je vous le précise si jamais vous n'avez pas eu l'occasion de regarder le calendrier de nos travaux, où on va aborder les scénarios potentiels de déversement de pétrole et les impacts potentiels sur l'approvisionnement en eau potable et sur la santé.

1715

Alors, Monsieur Bergeron, si vous voulez bien répondre de façon brève à la question?

M. LOUIS BERGERON :

1720

Oui, Monsieur le président. En préambule à la réponse, je voudrais simplement préciser que le scénario dont on parle ici à la rivière Etchemin est vraiment ce qu'on appelle un « worst case ». Donc, il y a une combinaison d'éléments qui se produisent, qui sont extrêmement peu

1725 probables. Maintenant, je vais demander à monsieur Grenon de préciser la réponse, particulièrement en ce qui concerne la rivière Outaouais.

M. STÉPHANE GRENON :

1730 Merci, Monsieur le président. Donc, la réponse à la question de monsieur Farladeau est oui. Pour la rivière des Outaouais, nous avons réalisé une étude de modélisation basée sur un scénario, comme monsieur Bergeron le mentionnait, peu probable, qui constitue pour nous, notre pire scénario possible, qu'il y ait rupture complète de la canalisation au point de traverse de la rivière des Outaouais. Et je pense, comme vous l'avez mentionné, nous allons présenter les résultats de cette analyse-là au cours des prochains jours.

1735 **M. LUC FALARDEAU :**

On peut au moins dire si c'est un scénario en hiver ou en été?

1740 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Grandbois.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

1745 Si je ne me trompe pas, l'étude que vous mentionnez sur la rivière des Outaouais, ça, je ne crois pas qu'elle soit déjà parmi les documents. Si je ne me trompe pas, ça serait quelque chose que vous avez produit récemment?

1750 **M. STÉPHANE GRENON :**

Exactement, Madame la commissaire.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

1755 Est-ce qu'on pourrait vous demander, à ce moment-là, vous allez en faire la présentation puis nous donner les détails à la séance qu'on vient de mentionner, la séance du jeudi, 10 mars, 19 h, mais pour donner une chance aux gens d'en prendre connaissance avant, pourriez-vous donc déjà la déposer à la commission?

1760 **M. LOUIS BERGERON :**

Madame la commissaire, on avait prévu la déposer la journée de la présentation, mais si vous préférez qu'on la dépose avant, c'est une possibilité.

1765

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Vu qu'on vient de le mentionner, je pense qu'il y a des gens, en commençant par la commission aussi, c'est jeudi, dans deux jours, si on a le temps, là.

1770

M. LOUIS BERGERON :

Ça va nous faire plaisir, Madame la commissaire.

1775

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Oui, merci.

1780

LE PRÉSIDENT :

Alors, ça va, Monsieur Falardeau?

1785

M. LUC FALARDEAU :

Oui. Merci.

Mme ANNE-CÉLINE GUYON

1790

LE PRÉSIDENT :

Merci à vous. Donc, Madame Guyon, bonsoir.

1795

Mme ANNE-CÉLINE GUYON :

Bonsoir. Suite à l'excellente politique fédérale de ces dix dernières années, qui a consisté à mettre tous ses œufs dans le même panier, en l'occurrence celui des sables bitumineux albertains, nous constatons aujourd'hui que l'économie canadienne est littéralement en train de s'effondrer à cause de la chute du prix du brut.

1800

Donc, ma question est vraiment très simple. Tout simplement, dans le contexte économique actuel, puis en vue, justement, de ce qu'évoquait tout à l'heure Patrick Bonin de Greenpeace et le contexte mondial de la lutte aux changements climatiques, le fait qu'on va de plus en plus s'enligner dans une économie faible en carbone et vers les énergies renouvelables, est-il tout simplement sage de continuer à se mettre la tête dans les sables bitumineux, de

1805

poursuivre dans cette voie, alors que, finalement, c'est une économie qui est en voie, tout simplement, de disparaître?

1810 Et j'ai envie de dire, est-il même sain pour TransCanada de continuer dans cette voie-là, alors qu'elle pourrait tout à fait continuer à investir, comme d'ailleurs elle le fait déjà, dans les énergies renouvelables? Surtout dans un contexte où on sait que maintenant, au Canada, les énergies renouvelables créent beaucoup plus d'emplois que les énergies fossiles, et que c'est un secteur d'avenir porteur, qu'il me semble serait beaucoup plus intéressant d'investir ici plutôt que de continuer dans les énergies fossiles qui, clairement, n'ont plus d'avenir. Merci.

1815 **LE PRÉSIDENT :**

1820 Alors, merci à vous. Mais votre question, c'est une question sans issue, évidemment pour ce soir. Si je demande au promoteur, qu'en pensez-vous? Il va dire : écoutez, nous on a un produit. Si les gens veulent l'acheter, ils l'achètent. Si on n'a pas de marché, on n'a pas de marché. Nous sommes dans une soirée thématique sur les marchés. À tout hasard, je me risque en demandant l'avis à monsieur Gonzalez par rapport à cette question qui a une multiple portée.

1825 Monsieur Gonzalez, est-ce que vous auriez un avis là-dessus?

M. PATRICK GONZALEZ :

1830 Le même que vous. C'est la réponse classique. C'est le prix qui détermine l'existence de ce marché, essentiellement. Le prix est bas maintenant, est-ce qu'il va rester à trente dollars (30 \$) tout le temps? Je ne suis pas sûr, il pourrait très bien remonter. Mais non, vous avez tout à fait la bonne réponse.

LE PRÉSIDENT :

1835 Peut-être, je demanderai au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Est-ce qu'il y a un paradoxe entre la poursuite d'un projet comme celui-ci et les projections en termes de développement des énergies vertes au Québec?

1840 **M. ROGER MÉNARD :**

1845 Une ou deux choses. Évidemment, c'est une grande question, on en conviendra, quant à la notion de paradoxe. Évidemment, la question du marché que monsieur Gonzalez vient d'évoquer, elle est là, elle est réelle. Je me souviens qu'il y a vingt (20) ans, les prévisions de prix du pétrole faites par les experts de l'époque prévoyaient des prix du pétrole autour de cent cinquante (150 \$), deux cents dollars (200 \$) le baril. On en est à trente dollars (30 \$) et quel effet

ça va avoir sur le niveau de consommation pour les prochaines années? Évidemment, le marché, il est là et on verra ce qui se passe.

1850 Maintenant, en lien avec votre question sur le paradoxe, il m'est un peu évidemment difficile de répondre en lien avec les énergies vertes. On sait que le gouvernement du Québec, aussi, a annoncé une politique énergétique qui devrait être annoncée d'ici un certain temps. Donc, il m'est un peu difficile, pour l'instant, de parler d'éventuelles décisions gouvernementales ou quoi que ce soit en lien avec les orientations gouvernementales à venir, qui ne sont pas annoncées à ce stade-ci.

1855 **LE PRÉSIDENT :**

Mais, ces orientations sont prévues pour?

1860 **M. ROGER MÉNARD :**

1865 Je ne peux pas répondre. Évidemment, les sorties du premier ministre, en tout cas ce qui est actuellement dans les journaux, dit que la politique énergétique va probablement être rendue publique d'ici quelque temps, mais je ne peux pas me prononcer, évidemment, sur une date exacte.

LE PRÉSIDENT :

1870 Merci, Monsieur.

Mme ANNE-CÉLINE GUYON :

1875 Je finirais juste en disant que c'est quand même paradoxal qu'on nous demande de parler de justification d'un projet qui s'enlignera sur les quarante (40) prochaines années, puis qu'on n'est pas capables, au niveau économie, de se projeter un minimum dans l'avenir avec toutes les nouvelles données qui vont arriver, notamment la question des changements climatiques, qui, pour moi, sont fondamentales à prendre en compte dans les données économiques, et que des économistes professionnels ne soient pas capables de voir ça, je trouve ça dommage. Merci.

1880 **LE PRÉSIDENT :**

1885 J'imagine, Madame Guyon, nous serions très intéressés à avoir ces commentaires-là. J'imagine, vous allez les inclure éventuellement dans votre mémoire. Ce sont des commentaires qui pourraient nous être très utiles.

Mme FANNY GALARNEAU

LE PRÉSIDENT :

J'inviterai maintenant madame Fanny Galarneau à la salle de Laval, et madame Joyce Renaud à Trois-Rivières. Donc, madame Galarneau, madame Fanny Galarneau à Laval.

Mme FANNY GALARNEAU :

Oui, bonsoir. Ma question, en fait, je suis venue la poser ce soir puisqu'on parlait des marchés et puis de la nature du pétrole. Donc, avant de poser ma question, je trouve vraiment fondamental de préciser qu'il faut reconnaître que l'origine, la nature de tout qu'est-ce qui est extrait, produit, transporté et exporté en amont de l'Oléoduc Énergie Est provient de territoires autochtones non cédés Cris et Dénés. Depuis le début du BAPE, on n'a pas mentionné nullement les communautés à la base du projet Énergie Est. Donc, je voulais juste le rappeler. Puis je vais en revenir à ma question, je veux juste la mettre en contexte.

Donc, depuis des temps immémoriaux, ces communautés-là ont protégé l'intégrité de l'eau, des territoires du sous-sol qui permet ce que je considère comme la richesse, puis cette richesse-là est aujourd'hui à la base même de ce que fournit la richesse aux compagnies pétrolières.

Puis où je veux en venir avec ma question, je la pose au BAPE et puis aux ministères. C'est que si on considère toute la toxicité, les éléments cancérigènes, la violence que ça l'a apportée dans les communautés, premièrement, je suis vraiment déçue de voir que dans le calendrier, il n'y a pas un espace qui est réservé seulement pour les perspectives autochtones, pas seulement comme sujet, mais comme partie prenante, en fait, des réflexions.

Puis, ce que je voulais mentionner aussi, c'est qu'on réalise en fait que cette expansion-là des sables bitumineux puis des projets pétroliers, c'est une expansion du colonialisme, qui accélère des formes de génocide lent et aussi d'écocide, parce que les communautés à la base nous demandent, en fait, dans l'Est, de bloquer ces projets-là parce que la jeunesse tombe malade.

Puis je voudrais appuyer aussi Anne-Céline, qu'est-ce qu'elle parlait par rapport à réfléchir sur quarante (40) ans. Si on est encore ici, c'est parce que des gens ont pensé sur cette génération. Puis moi, c'est pour ma génération, ça me touche vraiment beaucoup. Ça me fâche de voir les perspectives, les invités qu'il y a ce soir. Je me dis : qui pense aux prochaines générations?

1930 Puis je vous demande à vous, à quel point vous allez penser aux communautés de base qui souffrent, puis qui nous demandent à nous, à l'Est, de fermer la porte à cette industrie sale là. Donc, comment vous allez inclure ces voix-là en amont dans vos décisions et dans vos recherches?

LE PRÉSIDENT :

1935 Merci, Madame. Écoutez, tout d'abord, pour les communautés autochtones, vous interpelez directement le BAPE, notre commission là-dessus. Je rappelle que pour des raisons qui lui appartiennent, le ministre a exclu formellement dans la lettre-mandat la consultation des communautés autochtones en indiquant dans sa lettre que ça lui appartiendra de consulter les communautés autochtones.

1940 Ce matin, nous avons posé la question au porte-parole du ministère de l'Environnement pour savoir qu'est-ce que le ministre et/ou le ministère a l'intention de faire en termes de consultation. Je relance, je repose la même question, ce soir, pour vous, Madame, à la porte-parole du ministère de l'Environnement.

1945 **Mme FANNY GALARNEAU :**

1950 Puis, si je peux aussi juste rajouter – ce n'est pas une question, mais par rapport à votre question – le fait que les communautés ne sont pas écoutées maintenant, les communautés doivent faire souvent des actions directes pour être entendues. Donc, des risques légaux, souvent de la répression policière. Donc, c'est un enjeu aussi de sécurité publique pour ces gens-là de supporter, puis il y a beaucoup de gens qui veulent savoir, et que les autochtones soient inclus dès la base.

1955 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, d'un autre côté, voyez-vous, vous-même vous intervenez dans le cadre de notre audience, et notre audience est ouverte à tout le monde. Elle n'est pas réservée juste à certaines communautés. N'importe quelle personne vivant au Québec peut intervenir dans le cadre de notre commission.

1960 Par contre, les travaux de notre commission, par contre spécifiquement toutes les communautés autochtones devraient être...

1965 **Mme FANNY GALARNEAU :**

Oui, ils doivent avoir le consentement.

LE PRÉSIDENT :

1970

Ce n'est pas ça que j'allais dire. Doivent être consultées par le gouvernement du Québec, et je demanderai à la porte-parole de nous dire quelle est l'intention de son ministère là-dessus.

Mme MIREILLE PAUL :

1975

Effectivement, Monsieur le président, dans la lettre-mandat, le ministre s'est réservé la consultation autochtone parce que c'est une obligation qu'il doit remplir en vertu de l'honneur de la Couronne. Ça peut paraître un peu aride comme concept, mais ça se traduit par une consultation auprès des communautés dont les droits sont atteints par le projet.

1980

Pour le moment, cette consultation-là, elle n'a pas débuté. Habituellement, pour un projet qui est soumis à la procédure d'évaluation environnementale, cette consultation, elle débute au moment soit où on reçoit le premier document du promoteur, qui s'appelle un avis de projet, ou alors au moment où on reçoit l'étude d'impact. Et là, on s'adresse directement. Il y a une équipe chez nous qui s'adresse directement aux communautés touchées via les conseils de bande de ces communautés-là.

1985

Mme FANNY GALARNEAU :

Pour les causes exceptionnelles aussi?

1990

LE PRÉSIDENT :

Si vous permettez

1995

Mme FANNY GALARNEAU :

Parce que, aussi, l'autre problème que je voulais émettre en amont, c'est que c'est non seulement les gens sur la route, mais aussi les communautés à la base des sables bitumineux qui ne consentent pas. Donc, on a une responsabilité dans l'Est de supporter ces communautés-là. C'est ça, mon message.

2000

LE PRÉSIDENT :

On va juste laisser à Madame la possibilité de terminer sa réponse.

2005

Mme MIREILLE PAUL :

2010 Bien, je vais juste peut-être faire un petit aparté par rapport à ça. Bien évidemment, la
consultation que le ministère de l'Environnement va mener va s'adresser aux communautés qui
vivent au Québec, parce que la portée du ministère de l'Environnement est provinciale. Ce qui se
2015 passe, comme vous dites, à la base ou dans l'Ouest, ça n'est pas du ressort de notre ministère.
Donc, cette consultation-là, elle s'entreprind lorsqu'il y a atteinte aux droits et, dans le cas du
projet Énergie Est, on a l'intention d'amorcer une consultation autochtone dans les semaines qui
viennent.

LE PRÉSIDENT :

2020 Même s'il n'y a pas avis de projet?

Mme MIREILLE PAUL :

2025 Pour le moment, la décision n'est pas ferme, mais oui, probablement. Même si nous
n'avons pas d'avis de projet, nous considérons que l'exercice qui est ici, qui est fait ce soir, qui
est fait à l'intérieur du mandat du Bureau d'audiences publiques, et qui éventuellement servira au
gouvernement à étayer sa position comme intervenant devant l'Office national de l'énergie, la
consultation autochtone que nous pourrions mener pourrait apporter un éclairage supplémentaire
2030 dans nos interventions.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame.

M. LOUIS BERGERON :

2040 Monsieur le président, si vous permettez. Je sais que ça ne fait pas partie du mandat de la
Commission, mais nous avons avec nous, dans notre équipe, la personne responsable des
relations autochtones, et je veux vous offrir si, ce soir ou à un moment donné au cours des
audiences, vous désirez qu'on fasse le point là-dessus, on pourra le faire à votre discrétion.

LE PRÉSIDENT :

2045 Disons que ce n'est pas pour immédiatement, mais je suis très heureux d'avoir cette
possibilité-là.

Madame Galarnau, vous avez également montré un souci particulier face aux impacts
sociaux et physiques, sur la santé mentale et sur la santé physique, non seulement sur la vôtre,

2050

mais je pense que ça peut être étendu sur l'ensemble de la population, plus particulièrement pour les communautés autochtones, tout comme votre préoccupation pour les générations futures.

2055

Remarquez, moi-même, vous avez l'âge de mes enfants, et j'ai des petits-enfants aussi. Donc, moi aussi, et tous les gens ici ont des préoccupations pour les générations futures. Ce que j'ai envie de vous dire c'est, écoutez, il y a toute une séance, la dernière séance, en fait, le jeudi 17 mars, à 19 h, elle est réservée aux impacts sociaux, à l'acceptabilité sociale, à la gouvernance, à la transparence, enfin aux impacts sur les générations futures, etc., et malheureusement, ce soir, nous n'avons aucune expertise invitée par la commission qui touche cette thématique-là.

2060

C'est un peu les limites de fonctionner de façon thématique. Donc, aujourd'hui c'était les marchés. C'est la raison pour laquelle vous avez des invitations que vous avez entendues tout à l'heure. Et le 17 mars, en soirée, ce sera vraiment là-dessus. Donc, pour quelqu'un qui nous poserait des questions à cette soirée-là sur les marchés, on n'aura aucune expertise qui pourra lui répondre. Donc, malheureusement...

2065

Mme FANNY GALARNEAU :

2070

Pour les impacts en amont, est-ce qu'on va seulement se concentrer sur les impacts au Québec ou aussi en amont? Parce que je peux déposer un mémoire sur les impacts seulement dans l'Ouest, dans les communautés, et puis au niveau des impacts économiques, sociaux, culturels, ils sont multiples. Est-ce qu'on va juste considérer le Québec ou en amont? C'est super précieux.

2075

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, la commission va accepter tous les mémoires, peu importe d'où ils proviennent, de quelle communauté est intéressée. La commission va accepter tous les mémoires ou toutes les présentations verbales.

2080

Mme FANNY GALARNEAU :

D'accord, je vous remercie.

2085

LE PRÉSIDENT :

Merci à vous, Madame. Donc, nous avons, attendez un petit peu. Madame Renaud. Joyce Renaud à Trois-Rivières.

2090

Mme JOYCE RENAUD

Mme JOYCE RENAUD :

2095

Bonsoir, Monsieur Zayed.

LE PRÉSIDENT :

2100

Bonsoir, Madame.

Mme JOYCE RENAUD :

2105

Là, je vais probablement dévier de ma question parce qu'on vient de parler des Premières Nations.

LE PRÉSIDENT :

2110

D'accord.

Mme JOYCE RENAUD :

2115

Trois-Rivières se trouve ici à la limite du territoire Nitaskinan, plus de quatre-vingt mille kilomètres (80 000 km) des Attikameks. Je prie pour que quelqu'un de Wemontashi ou d'ailleurs descende ici et qu'il entende et qu'il voie ce qui se passe.

2120

Parce que la façon qu'on dit de faire une consultation séparée pour les Premières Nations, pas en même temps que nous, c'est de maintenir la division qui a été installée, qui a été inculquée par la classe dominante depuis trop longtemps. Et c'est tellement ancré au niveau gouvernemental.

2125

Alors, ça, c'est mon point et, soit dit en passant, le livre *Gouvernance : Management Totalitaire* serait tout à fait indiqué si vous pouvez vous donner l'occasion de lire le livre. Je ne vous vise pas personnellement, vous, Monsieur, je sais que vous faites un travail merveilleux. Mais c'est la structure dans laquelle vous êtes en ce moment.

LE PRÉSIDENT :

2130

C'est la plus belle chose qu'on m'a dit de la journée, Madame. Merci.

Mme JOYCE RENAUD :

Oui, mais vous ne voulez entendre le reste, par exemple.

2135

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, moi, je veux bien arrêter si vous voulez arrêter. Votre rose me suffit. Allez-y, Madame.

2140

Mme JOYCE RENAUD :

Écoutez, mon Dieu. Ce que j'ai constaté – je suis là depuis trois jours, deux jours, là – l'industrie et les promoteurs parlent beaucoup. On aurait espéré qu'on puisse comprendre quelque chose. Moi, ce que j'ai retenu surtout, c'est qu'après toutes ces syllabes prononcées, ces salives utilisées, c'est que je suis encore plus mélangée qu'avant. Et je pense que c'est voulu. Et ça me choque, parce que ça laisse voir que cette démocratie dans laquelle je croyais tant n'est peut-être pas aussi bien portante qu'on veut nous le faire croire. Maintenant, j'avais plusieurs questions.

2145

2150

LE PRÉSIDENT :

En fait, j'en prendrais juste une.

2155

Mme JOYCE RENAUD :

One, wait a minute. Écoutez, au début il y a eu, je pense que c'était une réponse à la question de madame Carole Dupuis, question qu'elle aurait posée hier – j'espère que je suis bien située – où on parle de dédommagement si jamais il y avait des gros dégâts, et comment est-ce que TransCanada pourrait assumer les dédommagements, et Énergie Est aurait la capacité, si j'ai bien compris, financière jusqu'à un milliard (1G\$) et au-delà de ça, cette somme serait assumée pour la totalité du reste par TransCanada. Est-ce que j'ai bien compris? Est-ce que je l'ai bien formulée?

2160

2165

LE PRÉSIDENT :

Votre question est très claire. Monsieur Bergeron.

2170

M. LOUIS BERGERON :

Oui, pour repréciser ma réponse, c'est que Énergie Est doit avoir jusqu'à un milliard (1 G\$) de capacité d'intervenir, et que dans le cas où il y aurait une insuffisance de fonds de la part

d'Énergie Est en cas d'événement grave, TransCanada sera là pour couvrir la totalité de l'excédent.

2175

Mme JOYCE RENAUD :

Ça, vous prétendez ça, mais avec quels chiffres? Est-ce que vous pouvez me l'appuyer de quelle manière claire? Je ne veux pas de paroles floues. Je ne veux pas être dans les vagues, comme toute la journée. Je veux les données. Et s'il vous plaît, ne me répondez pas que vous n'avez pas les informations, vous devriez arriver tout à fait préparé pour des questions pertinentes et des questions citoyennes.

2180

LE PRÉSIDENT :

Madame, je pense qu'on n'a pas besoin de propos qui vont jusque-là. Vous posez la question, nous allons essayer d'avoir la réponse. Tout d'abord, Madame Grandbois.

2185

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Monsieur Bergeron, je voulais juste avoir une petite précision. Quand vous mentionnez, donc vous avez dit très clairement que au-delà d'un milliard (1 G\$), TransCanada, au besoin, prendra la relève pour assumer les responsabilités. De quelle façon...? Je ne sais pas, est-ce qu'il y a une entente entre TransCanada et Énergie Est? Puis là, je saute le nom exact de la corporation, mais est-ce qu'il va avoir une entente formelle? Quelle forme cet engagement-là prend-il?

2190

2195

M. LOUIS BERGERON :

Madame la commissaire, nous, ce qu'on a prévu, encore une fois, c'est que TransCanada va couvrir la totalité des coûts excédentaires. Je vous donne l'engagement de l'entreprise ce soir. Sous quelle forme exactement on peut l'articuler? Je n'ai pas la réponse aujourd'hui, là. Certainement d'un point de vue structure financière, on va devoir ajuster en conséquence. C'est-à-dire que quand, par exemple, on va faire des ententes avec des tierces parties, il va falloir, d'un point de vue légal, s'assurer que tous ces aspects-là sont bien reflétés.

2200

2205

Donc, c'est peut-être un peu tôt, aujourd'hui, pour vous répondre de façon précise. Mais ce que je veux vous dire, ce soir, c'est que c'est un engagement formel de TransCanada et que les différents documents légaux devront refléter ça.

2210

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Merci, Monsieur Bergeron.

LE PRÉSIDENT :

2215

Alors, Madame...

Mme JOYCE RENAUD :

2220

Malheureusement, on a vu ce que les engagements formels ont donné par le passé au niveau des industries, Monsieur Zayed.

LE PRÉSIDENT :

2225

Pardon?

Mme JOYCE RENAUD :

2230

On a vu, par le passé, les engagements des industries, ce que ça a donné. Rien qu'à regarder Lac Mégatic et tout le reste.

LE PRÉSIDENT :

2235

Écoutez, je ne pense pas que je puisse discuter de ça avec vous. Vous êtes en train de me donner votre opinion, et c'est très bien, mais je préférerais que vous me donniez votre opinion lors de la deuxième partie de l'audience publique.

2240

Ce que nous, nous sommes en train de faire actuellement, c'est de poser des questions pour avoir le plus d'information possible. Contrairement à vous, la commission, si elle a des insatisfactions, elle ne le fait pas paraître. Je souhaite que les autres intervenants fassent de même, dans la mesure du possible, pour éviter d'abord des propos qui puissent être un peu méprisants, et surtout pour faire avancer la compréhension du dossier.

2245

Donc, vous avez eu la réponse. La réponse est claire. C'est Oléoduc, et si le montant dépasse un milliard (1 G\$), c'est TransCanada qui va l'assumer en totalité. Maintenant, quelle est la vraisemblance de ça? Ça sera à nous avec les prochaines séances qui allons devoir clarifier ça. Est-ce qu'il y a une compagnie d'assurance? Est-ce qu'il y a une fiducie? Est-ce qu'il y a un fonds d'indemnisation? Peu importe, mais on va travailler sur cet aspect-là au cours des prochaines séances.

2250

2255

Mme JOYCE RENAUD :

Est-ce qu'on pourrait aussi envisager, parce que si j'ai bien compris, les compagnies d'assurance ont des assureurs, et leurs limites, si j'ai bien compris, se limiteraient aux limites de leurs assureurs, et on fait rarement de cas de ces corporations-là.

2260

LE PRÉSIDENT :

Oui. Écoutez, encore une fois, vous allez dans quelque chose de très précis. Nous avons une séance consacrée à ceci. C'est le mercredi, 16 mars à 13 h. Nous avons le thème « Coûts d'intervention, de restauration et d'indemnisation des scénarios de déversement et des garanties financières et des fonds d'indemnisation ». Alors, je vous invite à y participer activement à cette séance.

2265

Mme JOYCE RENAUD :

2270

Merci, Monsieur Zayed.

2275

M. PIERRE ROSS

LE PRÉSIDENT :

2280

Merci, et merci encore pour votre propos gentil à mon égard. Alors, maintenant, Laval, Marcel Latour, et, ici dans la salle, monsieur Pierre Ross. Pierre Ross n'est plus là? Donc, j'ai déjà appelé deux personnes, donc à Laval, Monsieur Marcel Latour, vous y êtes? Ah, c'est parce que vous étiez loin de la table.

M. MARCEL LATOUR :

2285

Oui, mais je n'ai pas de question en ce moment, présentement.

LE PRÉSIDENT :

2290

Ah, d'accord. Très bien. Alors, monsieur Pierre Ross et, éventuellement, monsieur Thibaud Mony à La Pocatière.

Monsieur Ross.

2295

M. PIERRE ROSS :

2300 Oui, bonsoir. Je n'ai pas un très long préambule parce que ça correspond à des choses qui ont été dites déjà un peu partout, qu'on peut résumer par qu'on ne connaît pas l'avenir, mais on sait que l'avenir est changeant, disons. Mais un projet comme Énergie Est, qui s'étend sur plusieurs décennies, doit quand même prendre un certain nombre de précautions. En tout cas, doit essayer de prévoir un certain nombre de choses même si prévoir l'avenir c'est impossible.

2305 Alors, ma question est très simple. Il faut qu'Énergie Est fonctionne pendant combien d'années pour être rentable? C'est quoi le seuil de rentabilité? Vous devez rouler pendant combien d'années pour rentrer dans votre argent, finalement?

LE PRÉSIDENT :

2310 Alors, Monsieur Bergeron.

M. LOUIS BERGERON :

2315 Monsieur le président, les ententes dont j'ai parlé tout à l'heure des gens qui supportent financièrement, qui supportent le projet, ce sont des ententes sur vingt (20) ans. Donc, les vingt (20) ans sont, si vous voulez, le minimum et il y a des possibilités de renouvellement, évidemment, mais le minimum c'est vingt (20) ans.

LE PRÉSIDENT :

2320 Ça, c'est la durée des ententes, mais la question de Monsieur, c'est combien d'années, après combien d'années le fonctionnement, le projet pourrait être rentable?

M. LOUIS BERGERON :

2325 C'est parce que la question peut-être... en fait, je ne comprends pas exactement la question. Si la question c'est à savoir à partir de quel moment TransCanada fait des profits, si c'est ça la question, il faudrait que je fasse des recherches et puis je ne sais pas jusqu'à quel point je peux vous divulguer l'information. Par contre, si la question c'est à savoir quelle est la période de temps minimale pour que le projet soit viable, vingt (20) ans est le minimum.

2335 Donc, l'amortissement, évidemment, c'est un amortissement sur une période beaucoup plus longue, on parle de trente (30) ans, mais le risque qui est accepté par l'entreprise, c'est qu'il y a une possibilité qu'après vingt (20) ans, il n'y ait plus d'expéditeurs. Donc, je vous dirais que la période minimale d'exploitation pour arriver à un certain rendement, c'est vingt (20) ans, et puis

par la suite, évidemment, si la conduite est utilisée pendant plus de vingt (20), bien, à ce moment-là, il y aura évidemment une rentabilité accrue.

LE PRÉSIDENT :

2340

Votre projet coûte actuellement autour de quinze milliards (15 G\$)?

M. LOUIS BERGERON :

2345

C'est quinze virgule sept milliards (15,7 G\$) actuellement.

LE PRÉSIDENT :

2350

Et vous estimez que ce montant-là pourrait être récupéré après, à raison de un virgule un million (1,1 M) de barils de pétrole par jour? Évidemment, dépendamment du prix du pétrole, aussi, j'imagine? Vous aussi, vous êtes impactés par le prix du pétrole ou c'est totalement indépendant?

M. LOUIS BERGERON :

2355

Il n'y a pas de relation avec le prix du pétrole. Donc, les expéditeurs ont accepté, comme on a expliqué plus tôt, des ententes « take or pay » avec un certain tarif.

LE PRÉSIDENT :

2360

Et donc, vous estimez que pour au moins rentrer dans votre investissement, ça prendrait combien de temps?

M. LOUIS BERGERON :

2365

Ce que j'essaie d'expliquer, Monsieur le président, c'est que l'entreprise a assumé, avec les expéditeurs, le risque du projet sur vingt (20) ans. Évidemment, avec un amortissement sur trente (30) ans, il en faudrait davantage que vingt (20) ans pour avoir une rentabilité intéressante, mais le risque est assumé par l'entreprise. C'est que, au bout de vingt (20) ans, il y a une possibilité qu'il n'y ait plus d'expédition.

2370

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Bergeron.

2375

M. THIBAUD MONY

LE PRÉSIDENT :

2380

Monsieur Mony, donc Thibaud Mony à La Pocatière. Nous vous écoutons.

M. THIBAUD MONY :

2385

Bonsoir, Monsieur le président. J'ai passé la journée ici et, effectivement, moi aussi je suis un peu mêlé. Il y a beaucoup de chiffres. On ne sait pas trop les prévisions. On vient de se rendre compte, TransCanada ne sait pas trop si ce projet-là est rentable, finalement. De ce qu'on en comprend aussi, c'est des accords qui ont été signés entre les producteurs, donc Suncor, Irving. J'imagine que ça vient aussi des accords de libre-échange.

2390

Donc, moi, la question est très simple. Si ça vient de l'extérieur de la province, si ça vient même de l'extérieur du pays, puisque c'est des accords étrangers de libre-échange entre différents pays, et que nous, citoyens, on n'a absolument aucun contrôle sur ces accords, j'aimerais juste savoir quels sont les intérêts pour les Québécois, concrètement?

2395

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bergeron.

2400

M. LOUIS BERGERON :

2405

Je vous dirais, il y en a à trois niveaux, Monsieur le président. Le premier c'est l'investissement de quatre milliards (4 G\$) avec la création de trois mille deux cents (3 200) emplois, en moyenne sur neuf ans, avec un pic à dix mille (10 000) emplois pendant deux ans, pendant la construction. Les retombées économiques de l'ordre de deux milliards de dollars (2 G\$) en retombées fiscales.

2410

Maintenant, il y a aussi une industrie du raffinage plus concurrentielle qui pourra avoir accès à plus de matière première. Donc ça, on en a parlé un peu plus tôt, ce soir. Et enfin, c'est le fait que les producteurs du Canada vont arrêter de vendre leur brut à un prix escompté de dix (10 \$) à quinze dollars (15 \$) le baril. Donc, ces dollars-là vont pouvoir rester au Canada et avoir des retombées fiscales intéressantes pour tous les Canadiens, dont les Québécois.

2415

Il y a aussi, évidemment, les frais d'exploitation de l'ordre de cent millions de dollars (100 M\$) par année, en grande partie pour l'achat d'électricité de la part d'Hydro-Québec, les taxes municipales, etc.

LE PRÉSIDENT :

2420 Monsieur Gonzalez, vous avez un avis là-dessus?

M. PATRICK GONZALEZ :

2425 Sur quoi précisément? Excusez-moi, j'étais en train de comptabiliser.

LE PRÉSIDENT :

2430 En fait, la question très simple qui est posée : quels sont les avantages pour les Québécois d'avoir un projet comme celui-ci?

M. PATRICK GONZALEZ :

2435 Définissez-moi les Québécois. Si vous voulez dire les consommateurs, par exemple? Ça serait la question? Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait de changement significatif qu'on pourrait remarquer sur le prix de l'essence. En tout cas, ça ne nuirait pas, c'est sûr. Les raffineurs l'ont dit, ça leur donnerait davantage de flexibilité. Je ne crois pas que ça se traduirait par quelque chose de très significatif à la pompe. Si c'est ça que vous avez en tête.

2440 Sinon, il y a les travailleurs. Je peux peut-être parler des retombées économiques. Le promoteur a déposé des études économiques qui ont été déposées. Il y en a même eu trois. Je pense qu'il y en a d'autres qui ont été faits par des organismes indépendants, Deloitte pour le promoteur.

2445 Ce sont des études d'impact, en général, qui vont essentiellement nous dire comment ce quinze point sept milliards (15,7 G\$) va être dépensé. C'est des études intéressantes, qui sont conventionnelles, qui sont bien faites, mais ça nous dit justement ça, comment le quinze virgule sept milliards (15,7 G\$) va être dépensé, qui va être concerné par le projet.

2450 Donc, c'est clair que ce qui intéresse, à ce moment-là, c'est est-ce que c'est des Canadiens ou des Américains ou des Japonais qui vont être concernés? Ces études-là nous disent, avec ce qu'ils appellent « retombées » que, pour l'essentiel, ce sont des Canadiens. Dans la portion québécoise du projet, ça va être des Québécois qui vont être concernés, des entrepreneurs.

2455 Mais, il faut toujours garder en tête qu'on aurait pu bâtir des éoliennes avec la même somme, sauf qu'on n'aurait pas eu le financement pour bâtir des éoliennes avec la même somme, mais on aurait probablement eu un même niveau de retombées si on avait dépensé la

même somme au Québec. Donc, les gens concernés par le projet vont en bénéficier, directement.

2460

M. JEAN FALAISE

LE PRÉSIDENT :

2465

D'accord, merci. Alors, merci, Monsieur Mony. J'appellerai maintenant Jean Sanise de Trois-Rivières. Monsieur Jean Sanise de Trois-Rivières?

M. JEAN FALAISE :

2470

Oui, bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

2475

Bonsoir, Monsieur.

M. JEAN FALAISE :

2480

Bonsoir, Monsieur Zayed. Bonsoir, Madame Grandbois. Bonsoir, Monsieur Germain. Mon nom est Jean Falaise, comme une falaise.

LE PRÉSIDENT :

2485

Merci.

M. JEAN FALAISE :

2490

Bon, monsieur Gonzalez m'a ouvert la porte tantôt, en disant que le projet Énergie Est apporterait de la richesse, avec un sourire radieux. Est-ce qu'il a calculé la richesse que pourraient apporter les mêmes sommes investies dans les énergies renouvelables, sachant que pour deux emplois durables, non temporaires, créés en énergie fossile, quatorze (14) seraient durables, seraient créés en énergie renouvelable?

2495

Alors, j'aimerais savoir, lui, s'il peut nous figurer ça ce soir pour voir la pertinence d'investir autant d'énergie et autant de sommes dans un seul volet qui est rétrograde au niveau de la communauté mondiale.

LE PRÉSIDENT :

2500

Je vais prendre votre question, mais les qualificatifs vous les garderez, éventuellement, pour les émettre d'un ton plus doux dans votre mémoire.

M. JEAN FALAISE :

2505

Excusez-moi. Oui, c'est parce que je me suis emporté un petit peu.

LE PRÉSIDENT :

2510

Oui, je sais, la nature est humaine. Monsieur Gonzalez?

M. PATRICK GONZALEZ :

2515

Je vais répondre, si vous le permettez, indirectement avec deux choses que je me suis amusé, entre guillemets, amusé à faire. Une qui touche à une question précédente. C'est-à-dire qu'on n'en a pas beaucoup parlé ici, puis je ne sais pas si vous avez prévu dans vos séances de le faire, mais la dimension du projet est quand même très intéressante. Puis, je me suis simplement amusé à calculer qu'est-ce que ça pouvait représenter sauver un dollar (1 \$) de transport. Parce que c'est ça qui est en cause ici. On parle du coût du transport, c'est là-dessus que se fait l'économie.

2520

J'ai pris le taux de rendement sur le capital qui est employé à l'Office national de l'énergie – à peu près huit pour cent (8 %), sept quatre-vingt-treize (7,93 %) – puis sur chaque dollar, j'ai pris un million de barils par jour, ce qui est très, très optimiste, parce qu'ils ne seront pas à pleine capacité tout le temps, mais simplement pour donner un ordre de grandeur, chaque dollar à valeur actualisée vaut presque quatre milliards et demi (4,5 G\$), cinq milliards de dollars (5 G\$).

2525

Donc, potentiellement, ce projet-là peut être très profitable pour les promoteurs. Évidemment, je n'ai pas tenu compte du risque, je n'ai pas tenu compte des coûts, de tout ça, simplement ce que ça peut vouloir dire de sauver un dollar (1 \$). Et on peut voir simplement la dimension financière de ça, mais on peut très bien, aussi, faire la défense – je pense que la question m'avait été posée précédemment aussi – que c'est une réelle économie pour les Canadiens. Parce que quand on crée de la richesse, ce n'est pas juste de la richesse financière, il y a un pendant à ça.

2530

Donc, je présente ça comme un beau cadeau pour les promoteurs, mais on peut aussi défendre l'idée qu'on sauve des ressources. On fait moins de voyages en train, on sacrifie moins le paysage, on va moins voir un pipeline que... on va réveiller moins les gens la nuit avec du chemin de fer. Cet argument-là peut être fait aussi.

2535

2540 Pour revenir à la question de monsieur, et là, je vais revenir avec la boutade de madame,
tantôt, qui semblait suggérer que ma réponse n'était pas professionnelle. J'ai essayé qu'elle soit
très professionnelle quand j'ai mentionné le prix, dans le sens qu'il faut comprendre qu'en
Amérique du Nord, ce n'est pas vrai ailleurs dans le monde, mais en Amérique du Nord,
l'industrie des hydrocarbures est essentiellement complètement décentralisée et l'État ne décide
2545 pas. Et puis tantôt, quand j'ai mentionné ma boutade sur les éoliennes, c'est le marché qui décide
ça. C'est les prix du marché qui décident ça. Même si Monsieur de TransCanada était persuadé
que son projet était excellent, si c'était son projet à cœur qu'il avait depuis qu'il était rentré dans
l'entreprise, si les prix n'étaient pas là pour le soutenir, il ne pourrait pas aller de l'avant.

2550 Et la manière dont fonctionnent les économies décentralisées comme les nôtres, et en
particulier les industries qui sont complètement, si ce n'est que leur rôle réglementaire assuré par
l'ONÉ ou des organismes comme le BAPE, c'est les prix qui sont censés envoyer le message qui
regroupe à peu près toutes les informations qui vont dans un sens et pas dans l'autre, qui sont le
moteur pour ce genre de projet-là.

2555 Et peut-être pour terminer et peut-être donner un espoir à madame de tantôt, on peut avoir
des doutes à l'effet, est-ce que c'est nécessairement la bonne façon de faire, dans le sens que
est-ce que les prix sont bons? Bien, à cet égard-là, au Québec, en Alberta, en Ontario puis en
Colombie-Britannique, on a déjà fait des efforts dans ce sens-là. Parce que c'est clair qu'à l'égard
2560 des gaz à effet de serre, on ne peut pas juste se fier au prix. Puis il y a toute cette histoire de
système de plafonnement des émissions, le SPEDE qui a été évoqué par madame, les efforts, la
taxe carbone en Colombie-Britannique, ce sont tous des efforts pour corriger les prix. Ce n'est
pas comme si on se fiait simplement à la volonté des gens d'acheter des gros Hummer, là. Il y a
quand même une reconnaissance que les prix peuvent peut-être être potentiellement corrigés.
2565 C'est un élément où les prix peuvent défaillir, puis là-dessus, les autorités ont quand même fait
des pas dans cette direction-là. Il y a quand même un consensus qui se dessine qu'on voudrait
avoir un prix sur le carbone.

2570 Et le deuxième élément, c'est sûr qu'il y a toute la dimension de la volatilité du prix du
pétrole. C'est un phénomène qui est étudié beaucoup dans le milieu académique et pour lequel il
n'y a pas de réponse évidente. Est-ce qu'il y a une dimension spéculative qui pourrait, par
exemple, nous amener à prendre des mauvaises décisions? Par exemple, est-ce que les
événements qu'on a connus maintenant, où le prix du pétrole va dans toutes les directions, est-ce
qu'on pourrait faire des erreurs à cause de ça? Là-dessus, je n'ai pas de réponse définitive. J'ai
2575 consulté la littérature, mais il n'y avait pas une seule bonne réponse. Ça demeure en recherche
là-dessus.

Mais gardez en tête que ce n'est pas planifié sans l'apport des prix, les décisions pour les
infrastructures en Amérique du Nord. On n'est pas en Arabie Saoudite, puis on n'est pas dans les

2580

pays où l'industrie est complètement étatisée, ici. Et là, je parle pour toute l'Amérique du Nord, s'il n'y a pas les prix pour soutenir ces projets-là, ces projets-là n'auraient pas eu lieu.

LE PRÉSIDENT :

2585

Merci, Monsieur Gonzalez. Madame Grandbois.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

Monsieur Gonzalez, je voudrais revenir au début de votre commentaire.

2590

M. PATRICK GONZALEZ :

Oui.

2595

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

Vous avez dit, si on peut sauver un dollar (1 \$) par baril, c'est intéressant. Je voudrais que vous précisiez, parce que ce n'était pas clair pour moi, puis ce n'était peut-être pas clair pour les gens dans la salle, qui sauve un dollar (1 \$)? Je voudrais que vous nous précisiez un petit peu, vous êtes allé un peu vite. Alors, nous préciser, le un dollar (1 \$) il est sauvé par qui?

2600

M. PATRICK GONZALEZ :

C'est une question plus complexe qu'il n'y paraît. C'est clair que, je pense c'est le CAP qui disait qu'emmener un baril de pétrole de l'Ouest sur la côte Est par train c'était de l'ordre de dix-neuf (19 \$) à vingt-trois dollars (23 \$). Ce serait intéressant qu'on nous dise, peut-être dans vos travaux, qu'on ait une idée de combien ça pourrait coûter par pipeline.

2605

Ce que j'ai lu, en général, c'est que c'est deux ou trois fois moins cher par pipeline que par train. Donc, il y a beaucoup de dollars qui sont potentiellement sauvés. Mais là, faut faire attention, le pipeline ne sera pas toujours employé, puis il y a des coûts pour développer, mais on parle simplement de la fenêtre qui existe, là, pour les recettes.

2610

Maintenant, la manière dont je comprends que fonctionne la mise en place de ce genre d'infrastructure au pays, c'est que comme on l'a vu ce soir, ce n'est pas juste fait par le promoteur. Il y a, avec lui, des gens, des futurs clients. Donc, le partage du dollar, il se fait entre TransCanada et les premiers clients qui vont le supporter. Ceux qui se sont engagés, là, il y a un partage qui s'est fait sur la table à dessin de dire, regarde, l'économie, je vais en avoir une partie puis tu vas en avoir une partie.

2615

2620 Et ça, c'est sanctionné par l'ONÉ, d'après ce que j'en comprends, sans que l'ONÉ ne dicte
qu'il y a quoi que ce soit en autant que les parties sont assez consensuelles.

2625 Évidemment, c'est une grosse infrastructure qui, potentiellement, peut être employée par
des tierces parties. Mais d'après ce que je comprends, la mécanique qui s'est développée dans
les vingt (20), vingt-cinq (25) dernières années avec le cadre de l'ONÉ, c'est vraiment sur une
base contractuelle entre les parties. Donc, il y a un partage qui est fait entre les parties, mais il
faudra leur demander à elles s'ils veulent bien nous révéler comment ils font ce partage.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

2630 Donc, si j'ai bien compris, le un dollar (1 \$) c'était sauvé par les expéditeurs, les
producteurs qui ont du pétrole à expédier. Ça représente la différence très moyenne entre...

M. PATRICK GONZALEZ :

2635 Je vous ai donné un chiffre par dollar.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

2640 C'est ça, oui, je comprends — une différence très moyenne entre le coût du rail et le coût du
pipeline, puis un montant à partager, comme vous disiez, entre le promoteur et les expéditeurs.

M. PATRICK GONZALEZ :

2645 Non, le chiffre que je vous ai donné c'est dire si vous arrivez à sauver un dollar (1 \$)
pendant quatre-vingts (80) ans sur un million (1 M) de barils par jour, ça représente cette somme-
là aujourd'hui. Ça veut dire que vous devriez être prêt à dépenser au moins quatre milliards et
demi (4,5 G\$) juste pour sauver ce dollar-là.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

2650 D'accord, là je vous suis mieux. C'est le montant minimum qu'il faut aller chercher puis il va
être sauvé au niveau de l'écart entre le coût de transport par rail et par...

M. PATRICK GONZALEZ :

2655 Exactement.

2660

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

D'accord, c'est clair, merci.

2665

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Falaise.

M. JEAN FALAISE :

2670

Il n'a pas répondu à ma question.

LE PRÉSIDENT :

2675

Pardon?

M. JEAN FALAISE :

Je pense que monsieur Gonzalez n'a pas répondu à ma question.

2680

LE PRÉSIDENT :

Répétez votre question. Je suis pas mal sûr qu'il a répondu, mais répétez votre question.

2685

M. JEAN FALAISE :

Non, ce que j'avais demandé c'est une comparaison entre les jobs créées par l'industrie des énergies fossiles, ou le projet TransCanda, et aussi par rapport aux jobs qui sont créées par les énergies vertes et pourquoi, si on créait, si on s'en allait dans les énergies renouvelables, qu'est-ce que ça créerait comme nombre d'emplois supplémentaires par rapport au projet que vous étudiez?

2690

LE PRÉSIDENT :

Je pense que comme nombre d'emplois ça serait un peu fastidieux. Mais monsieur Gonzalez a répondu à votre question, mais je vais lui demander de reprendre l'essentiel en quelques mots pour répondre spécifiquement, pour limiter sa réponse spécifiquement à votre question.

2700

M. PATRICK GONZALEZ :

2705 Je ne crois pas qu'aucune de ces entreprises, le projet qui soit ici soit dans l'objectif de
créer des emplois. Ce n'est pas ce qui en cause ici. C'est d'amener du pétrole, d'amener le
produit au plus bas coût possible. Mais ce n'est pas ni dans les analyses gouvernementales,
d'ailleurs, pas plus que dans les analyses de l'industrie. Ça fait partie de l'équation, la dimension
2710 de la main-d'œuvre, et quand on parle de retombées, on fait tout le temps référence à la richesse
qui est créée va être partagée. Une partie avec ceux qui ont amené le capital, l'autre partie avec
les travailleurs, mais l'objectif n'est jamais de mettre le plus de monde au travail. Ce n'est pas ça
l'objectif.

M. JEAN FALAISE :

2715 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

2720 Merci, Monsieur Gonzalez. Merci encore, Monsieur Falaise. Madame Grandbois.

QUESTIONS DE LA COMMISSION

2725 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

Alors, j'aimerais revenir sur la question des marchés. Et ça serait des questions, en fait,
peut-être dans un premier temps à monsieur Gonzalez, mais certainement que les gens de
TransCanada et les gens des raffineries, peut-être même les gens du ministère des Ressources
2730 naturelles, mais je pense que c'est peut-être un peu plus loin de leur domaine, pourront répondre.

Donc, ma question c'est concernant, donc, le marché plus spécifiquement du pétrole
produit à partir des sables bitumineux. On sait que l'image du pétrole produit à partir des sables
bitumineux, actuellement, n'est pas excellente. C'est clair qu'il y a des efforts qui sont faits, que
2735 cette image-là peut changer au fil du temps, mais on sait qu'actuellement, elle n'est pas
excellente sur tous les marchés.

On sait qu'entre autres, aux États-Unis, il y a certaines organisations environnementales
qui font campagne pour un boycottage des sables bitumineux. On sait qu'il y a des compagnies
2740 américaines qui ont changé de fournisseurs. Je prends ces données-là dans une des études, je
pense, qui a été produite dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur les

hydrocarbures. Bref, il y a certaines tendances ou certaines difficultés au niveau de l'image des sables bitumineux.

2745 Donc, est-ce que monsieur Gonzalez — puis il y a certaines normes aussi qui s'en viennent
sur le marché, des normes plus exigeantes en matière de, mon Dieu, de taux de carbone qui
peuvent désavantager ce type de pétrole. Donc, est-ce que vous estimez, Monsieur Gonzalez,
qu'en termes de marché, les perspectives du marché, si on parle plus spécifiquement du pétrole
2750 lourd à partir de sables bitumineux — puis je comprends que c'est seulement une partie du pétrole
qu'on retrouvera dans le pipeline, il y aura toute une gamme de produits —, mais si on prend plus
spécifiquement ce produit-là, qui est quand même, qui va constituer quand même une bonne
partie de la croissance de la production canadienne, estimez-vous que ces difficultés-là ou ces
réticences-là d'une partie du marché américain, notamment, pourraient poser un problème
véritable au niveau de la mise en marché de ce type de pétrole?

2755 **M. PATRICK GONZALEZ :**

2760 Bien, je vais simplement mentionner que si ce que vous évoquez est juste, ce n'est
certainement pas le seul élément, parce qu'on va souvent évoquer le fait que le Canada est une
superbe juridiction, qu'on a les plus belles technologies. C'est clair que le pétrole des sables
bitumineux c'est un pétrole marginal. Ce n'est pas le pétrole iranien ou le pétrole d'Arabie
Saoudite, facile à aller chercher, mais le fait que notre industrie — bien, notre industrie, je ne veux
pas m'associer, je ne suis pas — mais comme Canadien, que cette industrie ait pris tellement de
place tellement rapidement, on n'a pas été aidés par la main du Saint-Esprit, là. C'est vraiment
2765 par l'ingéniosité, puis la stabilité des institutions.

2770 Ça fait partie aussi des côtés très positifs. Mais c'est sûr que voir les photos aériennes de
Fort McMurray, ce n'est pas très joli, mais d'un autre côté — puis je ne veux pas présumer de ce
qu'on pourrait peut-être mettre sur le côté négatif sur le plan autochtone, ça a été évoqué tantôt,
je ne veux pas m'aventurer là-dedans —, c'est sûr qu'il n'y a pas que des côtés négatifs à
l'industrie pétrolière canadienne. En général, elle est souvent vantée.

2775 **LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:**

2780 Mais c'est clair que moi, j'y allais vraiment strictement du point de vue de la façon dont ce
type de pétrole-là peut être perçu aux États-Unis. On sait que le président Obama, en
commençant juste par lui, a fait certains commentaires dans le cadre du projet Keystone XL.
Donc, c'était vraiment le sens de ma question, de voir si vous voyez, sur la base de votre
connaissance des marchés américains... bon, sur la base de votre réponse, je comprends que
vous ne voyez pas que cet aspect-là, si on considère l'ensemble des autres aspects de
réputation ou d'image, vous n'avez pas l'impression que ça va jouer un rôle si important. C'est ce
que je comprends.

M. PATRICK GONZALEZ :

2785 Bien, ça ne sera certainement pas tout seul en tout cas.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

2790 Oui, d'accord. Est-ce que, Monsieur Bergeron, vous ou quelqu'un de votre équipe voudriez commenter?

M. LOUIS BERGERON :

2795 Essentiellement, Madame la commissaire, je partage les mêmes commentaires.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS :

Et du côté de Valero, Irving ou Suncor, est-ce qu'il y aurait? Non? Merci.

2800 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Germain.

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2805 Oui, merci. Je vais en profiter pendant que les gens de Valero sont ici, parce qu'il y avait une question qui avait été abordée hier soir. On ne l'avait pas creusée, mais vu que vous êtes ici. Le terminal, donc vous avez un terminal installé dans le fleuve Saint-Laurent pas très loin d'ici d'ailleurs, ce terminal-là, donc, est encore utilisé pour recevoir du pétrole de l'étranger. Est-ce que
2810 ce terminal, dans une optique où le pipeline serait branché sur votre raffinerie, est-ce que ce terminal-là pourrait être converti en terminal d'exportation?

M. KUNAL SAHA :

2815 Nos installations à Lévis, au quai des Davie, en ce moment, c'est vraiment pour suffire à la demande de marché. Donc, en ce moment, on a une capacité d'importation de brut de l'outremer, puis on a aussi des navires qui quittent pour fournir les marchés en question. Il n'y a pas de plan du tout en ce moment pour exporter du pétrole brut de ce quai en question.

2820 **LE COMMISSAIRE GERMAIN :**

Mais techniquement, ça pourrait être possible de convertir un terminal d'importation en terminal d'exportation?

M. KUNAL SAHA :

2825

Ça nécessiterait des investissements et une évaluation là-dessus, mais ce n'est pas du tout dans les plans.

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2830

Très bien. Je vous remercie. J'ai des petites questions d'éclaircissement, mais je pense que je vais l'adresser en premier à TransCanada.

2835

Bon, tantôt, on discutait de la quarantaine de types de pétrole différents. Donc, ce qu'on a compris des explications ici, c'est que les raffineries du Québec, en tout cas essentiellement, sont configurées pour traiter, donc, du pétrole brut léger, comme on a pu avoir confirmation de ça. Ce qu'on aimerait savoir, c'est d'après vous — bien, je pourrai revenir tantôt du côté des raffineries, mais j'ai compris, en début de séance, on a parlé de possibilité d'expansion. Je ne sais plus si c'est vous, Monsieur Bergeron, qui avez mentionné que les raffineries québécoises pourraient accroître leur capacité. C'est ça que je voudrais vérifier, et on pourra aller du côté des raffineries après.

2840

M. LOUIS BERGERON :

2845

Oui, en effet, Monsieur le commissaire, j'ai mentionné cette possibilité-là. Ce que je veux dire, puis ça, l'expérience passée, en fait, a montré que les raffineries qui n'avaient pas accès directement au pétrole brut par des pipelines dans les dernières années, qui ont eu l'opportunité d'avoir accès par des pipelines, ont souvent, par la suite, effectué des investissements pour soit accroître leur capacité ou leur complexité, ou ajouter des installations.

2850

Alors, ce qu'on peut dire c'est que Énergie Est ne veut pas nécessairement dire d'autres projets, mais certainement que ça donne une opportunité qui n'existe pas sans Énergie Est. Alors, c'est un commentaire général au sens large, basé sur l'expérience passée de l'industrie, mais je ne fais pas référence à aucun projet précis, à l'heure actuelle.

2855

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

On pourrait aller, par exemple, du côté de Valero. Est-ce qu'il y a encore de la place ici, à la raffinerie St-Romuald, pour faire une expansion pour augmenter la capacité de raffinage?

2860

M. KUNAL SAHA :

Notre raffinerie, en ce moment, est utilisée d'une façon optimale. On dessert une grande partie de notre marché ici. On parle, juste la capacité de raffinage est à peu près de deux tiers la

2865 capacité du raffinage, ici au Québec. On dessert les marchés de l'Est du Canada, de l'Ontario
jusqu'aux provinces maritimes, et même le Nord-Est des États-Unis.

2870 C'est sûr qu'un projet d'expansion nécessite, mettons, un projet économique long terme,
puis, pour le moment, ce n'est pas dans nos plans. Mais c'est sûr et certain que pour nous, la
flexibilité puis la fiabilité d'une ressource de plus d'approvisionnement de brut fait en sorte qu'on
est quand même un marché mondial. Mais c'est sûr, pour nous, en ce moment, ce n'est pas dans
les plans, un projet d'expansion.

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2875 Savez-vous, actuellement — éventuellement, peut-être que ce serait le ministère des
Ressources naturelles qui pourrait répondre, mais est-ce qu'il y a des produits pétroliers raffinés
qui sont encore importés au Québec? On savait, il y a un certain temps, il y en avait des quantités
appréciables, mais c'est quoi le portrait à jour?

2880

M. KUNAL SAHA :

2885 Si on regarde le marché pour nous, mettons le marché de Québec et l'Ontario, qui est
souvent considéré comme étant un marché, le marché manque de produits, principalement de
l'essence et du carburéacteur. Ça fait qu'il y a quand même des grandes quantités, au-delà de
cent mille (100 000) barils par jour d'importation dans les marchés de Québec et l'Ontario, qui
proviennent de l'importation.

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2890

Donc, c'est ça, il y a encore des produits raffinés, donc de l'essence et du carburant
d'avion. Donc, vous parlez, cent mille (100 000) barils?

M. KUNAL SAHA :

2895

Il y a au-delà de cent mille (100 000) barils par jour, que j'estime, qui sont importés dans le
marché, oui.

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2900

Et d'après vous, ça vient d'où, ça? De quelles raffineries que ça vient, ça?

2905

M. KUNAL SAHA :

2910 Beaucoup de l'essence, de la façon que les dynamiques de marché fonctionnent, l'essence
en Europe est beaucoup moins utilisée qu'en Amérique du Nord. L'Amérique du Nord c'est des
consommateurs d'essence et en Europe, c'est des consommateurs de diésel. Donc, les balances
de marché font en sorte que beaucoup d'essence est importée de l'Europe vers l'Amérique du
Nord, et même de l'Europe à nos marchés aussi. Et, des fois, il y a des dynamiques
2915 commerciales qui font en sorte que les marchés des États-Unis approvisionnent aussi le marché
ici. Donc, ça peut venir du Golfe du Mexique, ça peut venir de raffineries du Royaume-Uni ou
d'autres places en Europe.

LE COMMISSAIRE GERMAIN :

2920 Très bien, je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

Madame Grandbois?

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

2925 J'aimerais revenir sur la question des bénéfices du projet. Tout à l'heure, monsieur
Gonzalez a fait le commentaire comme quoi il ne pensait pas, à première vue, que le projet
pouvait entraîner une réduction du prix de l'essence à la pompe au Québec. Et donc, j'aimerais
2930 revenir sur quelque chose que j'ai lu dans un des rapports de votre demande. Je l'ai lu à deux ou
trois endroits, mais notamment dans le rapport de Concentric.

2935 On mentionnait, dans cette section, que le projet Énergie Est profiterait aux producteurs et
aux consommateurs de pétrole. Mais on ne spécifiait pas vraiment qu'est-ce qu'on entendait par
consommateurs. Donc, je voudrais vous redemander, est-ce qu'on parlait uniquement des
raffineries, des grandes industries? Ou est-ce qu'on voulait sous-entendre que les
consommateurs individuels, les citoyens, pourraient bénéficier du projet? Monsieur Bergeron.

M. LOUIS BERGERON :

2940 Madame la commissaire, si vous pouviez me donner la référence exacte, je préférerais
relire le document avant de vous revenir avec une réponse.

LA COMMISSAIRE GRANDBOIS:

2950 D'accord. Alors, écoutez, j'en avais quelques-unes, mais je vais vous donner, bon, celle de Concentric. Selon notre codification à nous, PR1.1.1. Ça correspond, en fait, à l'annexe Volume 1-2, et c'est le rapport de Concentric. C'est à la page 54. Et il l'avait aussi dans le document de IHS, on avait quelque chose de semblable. Ça, c'est le PR1.3.5, page 7, et c'est donc l'annexe Volume 3-4 de IHS.

2955 **M. LOUIS BERGERON :**

Alors, Monsieur le président, je vais prendre l'engagement de vous revenir d'ici une journée ou deux avec une réponse précise.

2960 **LE PRÉSIDENT :**

2965 Alors, écoutez, nous allons terminer notre troisième séance aujourd'hui, et nous reprendrons nos travaux demain soir à 19 h. Merci à toutes les personnes-ressources, merci Monsieur Gonzalez, merci au promoteur et merci à vous, à toute l'assistance à Laval, Trois-Rivières, La Pocatière et à Lévis.

SÉANCE AJOURNÉE AU 9 MARS À 19 H

2970

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

2975

ET J'AI SIGNÉ :

2980

Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.